



Page 4

SELON UN RAPPORT DU CNES
Inquiétante augmentation
du nombre des jeunes
à risque

TRIBUNAL CRIMINEL D'ALGER
Dix ans de prison
ferme contre l'assassin
d'un bébé

Page 24

MIDI

ISSN : 1112-7449

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1297 Jeudi 16 juin 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LA DGSN :



Les frontières
Est sécurisées

Page 5

LOI DE FINANCES COMPLÉMENTAIRE 2011

La vente des logements
participatifs autorisée



Page 5

LE FLÉAU NE CESSE DE PRENDRE DE L'AMPLEUR

CONTREFAÇON : UN MAL À COMBATTRE



La lutte contre la contrefaçon en Algérie s'avère être un simple vœu pieux ; la preuve vient d'en être donnée par le directeur général des Douanes qui a déclaré, dimanche dernier à Tlemcen, que 60% des importations algériennes émanent de la contrefaçon.

Les chiffres qu'il a avancés sont éloquentes : sur les 40 milliards de dinars

dépensés pour l'importation, 25 milliards de dinars, soit 60%, proviennent du marché des marchandises contrefaites. Le DG ne fait que confirmer ainsi les chiffres fournis en 2008 par l'Union générale des commerçants et artisans algériens. Mais par rapport à 2005 où l'on enregistrait 40% d'importation contrefaite, les chiffres de 2011 indiquent nettement que ce fléau a fait des progrès

comme s'il y avait dans notre pays des mesures incitatives qui l'y encouragent. Les produits contrefaits s'écoulent non seulement sur le marché noir mais aussi dans le commerce normal. Ces derniers mois tout le monde a dû remarquer l'élargissement de la contrefaçon à un domaine aussi sensible que celui de la parapharmacie.

Lire en page 3

GRÈVE DU PERSONNEL NAVIGANT



Aucun avion
d'Air Algérie
n'a décollé hier

Page 5

PRÉTENDUES FUITES DE SUJETS DU BAC



Le SNAPEST
dément et rassure

Page 4

UNE ÈRE NOUVELLE DE COOPÉRATION ENTAMÉE



Sonatrach et Gas
Natural mettent fin
à leur différend

Page 7

78,46% POUR L'EXAMEN DE FIN DE CYCLE PRIMAIRE

Meilleur résultat
depuis 2005

Page 24

Repères

300.000

personnes sont toujours déplacées en Côte-d'Ivoire malgré la fin, il y a près de deux mois, de la crise post-électorale connue par ce pays de l'Afrique de l'Ouest, a indiqué le haut commissariat de l'Onu pour les réfugiés.

1.640

litres de carburants destinés à la contrebande en direction de la Tunisie ont été saisis au cours des dernières 72 heures à Souk Ahras par la brigade mobile des Douanes.

40%

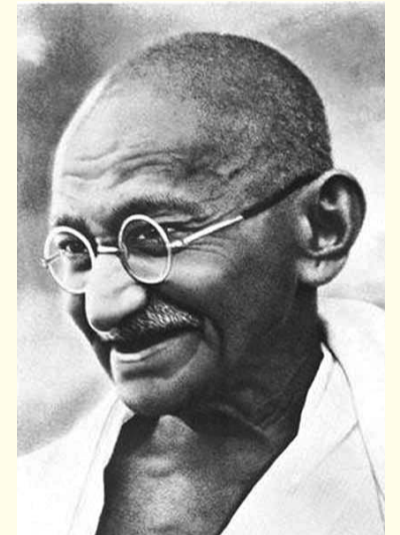
des vergers de pommiers, poiriers et néfliers de la wilaya de Boumerdès ont été endommagés par le feu bactérien, l'une des plus virulentes maladies des espèces arboricoles à pépins.

Les avocats planchent sur leur statut

L'Union nationale des barreaux d'Algérie (UNBA) tiendra, samedi prochain à Alger, une assemblée générale consacrée à l'examen du projet de statut des avocats. Une assemblée générale a été programmée pour examiner le contenu du projet de statut des avocats à la demande de certains d'entre eux, a indiqué le bâtonnier national et président de l'UNBA, Abdelmadjid Sellini, dans une déclaration à la presse. M. Sellini a estimé que le projet en question "prévoit de nouvelles mesures restrictives de la liberté de la défense qui ne peut, a-t-il dit, se retirer des audiences en cas d'atteinte à ses droits", ajoutant que l'union a "déployé des efforts considérables pour défendre son statut". Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Belaïz, avait indiqué devant les députés du Conseil de la nation que la nouvelle loi des avocats se veut une révision de l'actuelle loi en vue de garantir une cohésion avec les principes constitutionnels et les derniers développements qu'a connus le pays sur les plans politique, économique et social de même que les conventions et accords internationaux. En vertu de ce projet, l'avocat devra suivre un cursus de formation de deux ans à l'Ecole supérieure des avocats, suivi d'un stage d'une année. Sa vie professionnelle débutera au niveau des tribunaux de première instance (10 ans) puis au niveau des cours (10 ans) avant d'être admis à la Cour suprême, a précisé le ministre. Les avocats ont ainsi proposé l'abrogation de certains articles à l'instar de l'article 9 qui "ne permet pas aux avocats de se retirer des audiences au cas où le procès ne se déroulerait pas conformément aux procédures".



Où sont passées les lunettes de Gandhi ?



Les lunettes rondes et cerclées, symbole de l'image du Mahatma Gandhi, père de l'indépendance indienne, ont disparu du musée d'un Ashram où elles étaient entreposées depuis plusieurs années. Un site de retraite et de méditation très emblématique puisque c'est là que fut votée, en 1942, l'appel à l'indépendance de l'empire britannique "Quit India". Les lunettes de Gandhi n'étaient pas le seul objet, il y avait également un porte-crayon ainsi qu'une brosse de toilette appartenant au Mahatma. Cette disparition a été découverte fortuitement alors que le personnel de l'Ashram entamait les préparatifs pour la commémoration de la fondation du site. En 2009, un lot d'objets personnels de Gandhi, dont une paire des célèbres lunettes, avait été adjugé pour 1,8 million de dollars (1,5 million d'euros) lors d'une vente aux enchères à New York.

Une vente aux enchères dans... les airs !

C'est au profit de l'Institut Curie, qui lutte contre le cancer, que va se dérouler une vente aux enchères aérienne le 22 juin prochain. En effet, c'est à 10.000 mètres d'altitude, dans un avion entre Paris et New York, que la galerie nomade Dexter va mettre à prix 10 œuvres contemporaines. De nombreux artistes ont été retenus pour cette vente surprenante comme Carine Brancowitz, Reynald Drouhin et Kriki, nous rapporte l'AFP. "Avec les moyens actuels de communication, nous pouvons maintenant travailler de n'importe où. L'avion est l'un des plus beaux symboles de la mobilité", assure Pierre Cornette de Saint Cyr, le commissaire-priseur qui sera chargé du bon déroulement de cet événement inédit. La compagnie aérienne Openskies prête son appui technique à la mise aux enchères. Espérons que les prix s'envolent également pour l'Institut Curie.

Des inhalateurs... mortels

Des scientifiques britanniques et américains ont estimé suite à des essais sur un type particulier d'inhalateur contenant un médicament, le tiotropium, que ce dernier augmenterait de 50% le risque de décès parmi ses utilisateurs atteints de bronchites chroniques. Le tiotropium bromide (nom commercial : Spiriva) est un bronchodilatateur destiné à soulager des patients souffrant de bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO), maladie regroupant bronchites chroniques et emphysème. Selon cette analyse publiée dans le British Medical Journal (BMJ), les études portaient sur 6.522 patients dont 3.686 ont utilisé le médicament. Les 2.836 autres ont eu recours au placebo. Le risque de décès parmi ceux utilisant l'inhalateur Respimat, délivrant de faibles doses du médicament sous forme liquide, était de 52% plus élevé que parmi ceux utilisant le placebo, selon les auteurs. Cette mortalité accrue serait essentiellement d'origine cardiaque. Le tiotropium fait partie de la famille des anticholinergiques qui augmentent le risque de troubles du rythme cardiaque, en particulier chez les patients ayant déjà des problèmes cardiaques. La firme allemande Boehringer Ingelheim, fabricant de ce produit, a indiqué être en désaccord avec les conclusions publiées dans le BMJ.

Pas après le 19 juin ?



Le président de la Chambre des représentants, le républicain John Boehner, a averti mardi dernier le président Barack Obama que la poursuite des opérations militaires américaines en Libye au-delà du 19 juin sans l'approbation du Congrès constituerait une violation de la loi fédérale. Dans la loi américaine des pouvoirs de la guerre (War Powers Resolution), lorsqu'un président engage une guerre sans l'aval du Congrès tel que l'exige la Constitution, il peut engager les troupes américaines mais à condition qu'il mette fin à ces opérations militaires dans un délai de 60 jours. Cette loi étend ce délai de 30 autres jours si le président justifie au Congrès par écrit qu'il serait dangereux de retirer les forces militaires. Or, ces délais cumulés de 90 jours auront été atteints dimanche prochain. Dans sa lettre, envoyée mardi au chef de la Maison Blanche, le président de la Chambre basse américaine a, en conséquence, exhorté Barack Obama d'exposer les motifs juridiques d'une poursuite des missions en Libye au-delà de dimanche, en demandant une réponse d'ici à vendredi.

Dixit



Mohamed Seghir Babès :

«Le président de la République m'a demandé de transmettre à l'ensemble des participants de ces Assises de la société civile son sentiment intime de soutien et d'écoute. Il entend, en particulier, libérer la parole de la société civile dans l'ordre d'un nouveau système de gouvernance pour dire que nous sommes dans une approche de la base vers le sommet. Le président de la République nous a donné l'occasion de dialoguer et de partager nos points de vues et a voulu faire participer toutes les potentialités nationales en toute transparence.»

ALORS QUE LE FLÉAU NE CESSE DE PRENDRE DE L'AMPLEUR

Lutte contre la contrefaçon, un vœu pieu

La lutte contre la contrefaçon en Algérie s'avère être un simple vœu pieu ; la preuve vient d'en être donnée par le directeur général des Douanes qui a déclaré, dimanche dernier à Tlemcen, que 60% des importations algériennes émanent de la contrefaçon.

PAR LARBI GRAÏNE

Les chiffres qu'il a avancés sont éloquentes : sur les 40 milliards de dinars dépensés pour l'importation, 25 milliards de dinars, soit 60%, proviennent du marché des marchandises contrefaites. Le DG ne fait que confirmer ainsi les chiffres fournis en 2008 par l'Union générale des commerçants et artisans algériens.

Mais par rapport à 2005 où l'on enregistrait 40% d'importation contrefaite, les chiffres de 2011 indiquent nettement que ce fléau a fait des progrès comme s'il y avait dans notre pays des mesures incitatives qui l'y encouragent. Les produits contrefaits s'écoulent non seulement sur le marché noir mais aussi dans le commerce normal. Ces



Des «marques» imitées grossièrement.

derniers mois tout le monde a dû remarquer l'élargissement de la contrefaçon à un domaine aussi sensible que celui de la pharmacie. Des tensiomètres dont l'appari-

tion ne peut s'expliquer que par le fait que notre pays compte un grand nombre d'hyper-tendus (estimés du reste à 9 millions de personnes) se sont vendus à Alger comme des baguettes de pain. On en vient à se demander si les nombreuses associations d'aide à cette catégorie de malades servent à quelque chose. En vérité, on touche là à un seul cas d'espèce car on peut multiplier les exemples. Dans ce type de trafic, il est très commode d'incriminer la mondialisation et la facilité des échanges sans frontières. Qu'a-t-on fait concrètement pour lutter contre ce fléau qui n'aurait jamais pris l'ampleur que nous lui connaissons s'il n'avait pas derrière lui de puissants lobbies ? Dans cette myri-

ade d'associations de consommateurs, aucune n'a imposé des règles de contrôle sur les produits contrefaits et, donc, il faut le dire, dangereux. Qu'elles ressortent de l'automobile, du tabac ou des cosmétiques, domaines très massivement investis par la contrefaçon, les marchandises contrefaites constituent une menace directe sur la sécurité publique. Généralement on va dans le marché de la contrefaçon pour acheter avec un tarif réduit la pièce manquante d'un appareil ou d'un véhicule européen.

C'est dire que les conditions de prolifération de la contrefaçon sont réunies lorsqu'il y a dans une société donnée un déficit du pouvoir d'achat. Les spécialistes et les sondages le disent. Au moins 35% des consommateurs de produits contrefaits déclarent être dépourvus de moyens pour acquérir des produits d'origine. C'est donc la politique économique de l'Algérie qui devrait poser problème. Les pays de l'Asie du Sud et de l'Europe de l'Est sont les principaux fournisseurs de la camelote qui est vendue chez nous. En 2007, la direction des Douanes et la direction générale des Impôts avaient annoncé qu'elles ont décidé d'échanger des informations sur les produits importés et exportés à l'effet de pouvoir dresser leur traçabilité. Cette coordination visait même à développer la lutte contre le blanchiment d'argent, la contrefaçon, la fraude fiscale et douanière, l'évasion fiscale, le transfert illicite de capitaux de et vers l'Algérie. Connaissant aujourd'hui les résultats qui en ont découlé, au moins pour la contrefaçon, il est loisible de déduire que les autres formes de crime peuvent connaître le même sort. On est en droit de se demander du reste pourquoi la législation anti-contrefaçon, élaborée en 2002, n'est pas parvenue à réaliser les objectifs qui lui sont assignés ?

A noter que les produits contrefaits et piratés au niveau international ont représenté en 2009 la somme de 250 milliards de dollars selon une source de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) de Genève. L. G.

MODERNISATION DU SECTEUR DES DOUANES

Sept chantiers ouverts

PAR RAYAN NASSIM

Les travaux de la cinquième Conférence nationale des cadres des Douanes ont été sanctionnés, mardi dernier à Tlemcen, par l'ouverture de sept ateliers permettant d'approfondir la vision de modernisation du secteur et la révision de ses lois, a indiqué le chargé de communication à la direction générale des Douanes algériennes. Ces ateliers s'articulent autour de cinq axes, à savoir l'opération de dédouanement, ses procédures, l'information, la communication, la formation, le contrôle douanier et la lutte contre la contrefaçon, a expliqué Yacine Tanim, rapporte l'APS. Les cadres participant à cette conférence, qui a duré trois jours, sont conviés à se joindre à un des ateliers pour contribuer à la réflexion, approfondir la vision sur le sujet proposé et fournir des observations et des recommandations qui seront soumises dans un bilan-synthèse à la direction générale, dans les semaines à venir, a indiqué la même source. Il a été également décidé, au terme des travaux de cette rencontre à laquelle ont pris part des cadres du secteur de la direction générale et des directions régionales, de mettre au point un programme visant la construction de 78 postes de contrôle des frontières à travers le pays et leur dotation en

équipements sophistiqués en matière de communication, de surveillance et de contrôle. La troisième et dernière journée de cette conférence, dont les travaux ont été présidés par le directeur général des Douanes, Mohamed Abdou Bouderbala, a été marquée par la présentation d'un exposé sur le thème «Lutte contre la contrefaçon» par le directeur des renseignements douaniers. Les services des Douanes ont enregistré, au cours de l'année écoulée, au niveau des différents ports, aéroports et postes frontaliers, 28.347 infractions concernant la contrefaçon de marchandises, 653 infractions constatées dans le change et/ou transfert illégal de devises, a indiqué le conférencier, soulignant que les services de contrôle œuvrent actuellement à préparer de nouvelles méthodes de contrôle des marchandises importées et veillent aux modalités de leur suivi après les procédures de dédouanement.

Cette cinquième conférence, qui a enregistré la présentation de plusieurs communications notamment celles traitant de l'information, de la communication, de la formation, de la lutte contre la contrefaçon et du système de dédouanement des marchandises, a été consacrée à l'évaluation du premier programme de modernisation des douanes (2007-2010).

R. N.

Destruction des produits de saisies

Les services des Douanes algériennes ont saisi et détruit, durant les dernières 24 heures à travers les différentes régions du pays, d'importantes quantités de marchandises destinées à la contrefaçon et/ou des produits contrefaits, a affirmé le chargé de communication auprès de la direction générale de cette institution dans une déclaration à l'APS. En marge de la 5e conférence nationale des cadres des Douanes, organisée à Tlemcen du 12 au 14 juin, la même source a expliqué que la première saisie a été opérée dans la région frontalière de Bordj Badji-Mokhtar, située dans l'extrême sud du pays, où la brigade mobile des Douanes a arrêté, dans la soirée de lundi, deux personnes en possession de 2.575 cartouches de cigarettes. Par ailleurs, les éléments de contrôle ont saisi deux con-

teneurs au quartier Hamiz à Alger, le premier contenait une importante quantité de produits cosmétiques contrefaits, et le deuxième des pièces de rechange usagées pour véhicules, a indiqué le même responsable, avant d'ajouter que des notifications ont été adressées aux propriétaires des deux conteneurs, avant la destruction de leurs contenus. En marge des travaux de cette rencontre, il a été procédé, lundi dernier à Tlemcen, à la destruction d'environ 18.000 cartouches de cigarettes, saisies durant l'année 2010 au niveau des régions frontalières de Maghnia (Wilaya de Tlemcen).

L'opération de destruction s'est déroulée, au niveau du Centre d'enfouissement technique (CET) de la région de Safsaf, en présence du directeur général des Douanes et du wali. R. N.

Sous la Plume

La sonnette d'alarme tirée

PAR SADEK BELHOCINE

La sonnette d'alarme est tirée. Les produits contrefaits envahissent le marché national. Ce n'est plus l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), dont c'est le cheval de bataille, qui l'annonce mais l'une des voix les plus autorisées qui le confirme. 60% de la marchandise introduite en Algérie provient du marché des marchandises contrefaites.

Au-delà du préjudice financier causé tant à l'Etat qu'aux citoyens, le fléau s'est incrusté jusqu'à toucher le domaine sensible des médicaments. La santé de la population est en danger. Comment se peut-il qu'on ait atteint un tel stade de déliquescence dans un marché, pourtant censé être régulé et contrôlé par les pouvoirs publics. Les lobbies qui contrôlent le marché des médicaments et des autres produits, sont-ils les seuls en cause ? Il est facile d'accuser ces monopoles de tous les maux qui rongent le marché national de la distribution.

Marchés informels qui sont alimentés par ces lobbies, rétention des produits qui sont soumis à des tensions et ses effets collatéraux qui menacent la paix sociale et la spéculation effrénée sur

ces mêmes produits, sont autant de signaux d'alerte pour les autorités publiques qui sont plus que jamais interpellées pour redoubler d'efforts et combattre ce fléau qui gangrène le marché national.

Des séminaires, des colloques et des journées d'études ont été organisés en Algérie pour comprendre ce phé-

nomène et dégager des solutions idoines afin d'en atténuer l'emprise sur le marché national. Apparemment, cela reste insuffisant.

Il ne s'agit pas de savoir s'il ne faut pas revoir toute l'approche mise en œuvre jusque-là pour lutter efficacement contre le mal à la racine. Cette

approche a montré ses limites en raison de l'absence d'une politique volontariste et surtout d'un certain laxisme dans l'application des lois et des textes réglementaires. Le problème est que les lobbies qui dominent le marché national ont de puissants relais au sein de différentes structures activant dans divers secteurs d'activité. Une solidarité d'intérêt lie les deux acteurs qu'il faut «séparer» pour que l'Etat reprenne sa fonction pérenne de régulation.

S. B.

LE MONDE ÉCONOMIQUE RÉCLAME UNE MEILLEURE GOUVERNANCE

La société civile à l'épreuve de la classe politique

Les États généraux de la société civile algérienne ne visent pas à disséquer le corps social, mais ont pour objectif essentiel de mettre en œuvre un mécanisme fécond et convivial de cohérence et d'harmonisation entre la classe dirigeante et la classe populaire en procédant par la "débureaucratization" et la bonne gouvernance, comme le souligne un sociologue, précisant que lorsque le courant passe entre les deux classes, il y aura inévitablement un développement humain et un développement durable, lesquels sont intimement liés.

PAR AMAR AOUIMER

C'est, en effet le thème débattu, hier, par les participants à cette rencontre inédite dans les annales de l'histoire sociale algérienne. Alors que les résultats des



Passage au crible des maux gangrénant la société.

recommandations des ateliers sont attendus aujourd'hui, la société civile algérienne est en pleine gestation et doit non seulement mûrir très rapidement et participer à la vie active du pays, mais également, formuler des propositions pour améliorer la bonne gouvernance. Il s'agit, en fait, de l'atelier intitulé «Pour une gouvernance renouée, un dialogue social permanent et une démocratie participative» qui, en principe, doit déboucher sur l'implication croissante de la société civile et des citoyens dans la gestion des affaires publiques du pays. C'est ce qu'on appelle la démocratie directe qui s'exerce également par l'initiative populaire et les référendums. Les autres ateliers animés par des experts, et qui doivent trouver des solutions aux difficultés inhérentes aux entraves de promotion des droits de l'Homme et à

l'évolution de la société civile, ont traité principalement les questions de «la prise en charge réelle de la problématique de population juvénile» en définissant clairement les formes d'expression et d'organisation, ainsi que les canaux de dialogue et de concertation et la mise à jour des politiques publiques».

Prendre en charge les préoccupations de l'entreprise et des travailleurs

Les deux autres ateliers ont décortiqué l'épineuse question du «Système de protection sociale et de solidarité nationale» en décelant les conditions de sa pérennité et de sa durabilité, d'une part, et, d'autre part, «le renouveau du régime de croissance en ressortant les points de vue des partenaires sociaux». Ainsi, pour le président de la Confédération algérienne du patronat (CAP),

Boualem M'rakech, «la situation économique, financière et sociale nous montre que nous avons des possibilités à exploiter et toutes les conditions sont réunies pour augmenter la croissance». Mais il constate que «maintenant, il faut impérativement valoriser la société civile et la jeunesse et favoriser le dialogue social avec le monde économique et libérer les initiatives économiques. Il devient donc impérieux d'améliorer les échanges et la concertation sociale». A titre d'exemple, M'rakech a indiqué «qu'aux Etats-Unis d'Amérique, le Sénat américain consacre une section spéciale à la société civile qui devient un instrument appréciable dans la politique sociale de ce pays. Mais, nous n'allons pas imiter cela, néanmoins, en Algérie, à travers cette première réunion sur les états généraux de la société civile, nous devons analyser les préoccupations du développement économique et social». Ce responsable patronal estime que «l'essentiel consiste à se doter d'un dispositif pour permettre à l'entreprise de jouer réellement et pleinement son rôle en créant des richesses et des emplois avec la coopération de l'Etat régalién (souverain) qui doit soutenir l'entreprise dans sa démarche économique». Aussi, il a mis en relief la déclaration récente du ministre des Finances, Karim Djoudi, concernant les insuffisances du système financier algérien, précisant que «les systèmes économique et financier doivent être renoués sachant que les banques ne fonctionnent pas convenablement (modes de paiement...). Il convient, donc, de lever les obstacles et les entraves pour permettre à l'entreprise de se développer, car le manque de transparence va coûter de l'argent au Trésor public».

A. A.

PRÉTENDUES FUITES DE SUJETS DU BAC

Le Snapest dément et rassure

PAR MOKRANE CHEBBINE

Le secrétaire général du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest) a estimé, hier, qu'«il n'existe aucune preuve tangible sur la fuite de sujets» concernant l'examen du baccalauréat. Intervenant sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale, Méziane Méziane a assuré qu'il ne s'agit que de rumeurs visant à «créer un climat déstabilisant nos élèves», appelant de là même à mettre en place une commission d'enquête pour «élucider toute cette agitation» et «connaître la source» de ces rumeurs afin qu'ils ne se répètent plus. Mieux, le SG du Snapest s'est voulu rassurant en affirmant que le ministère de l'Éducation nationale a pris les mesures nécessaires pour le meilleur déroulement des examens de fin de cycle secondaire. «Tous ceux qui préparent les sujets du bac en amont et en aval sont mis en quarantaine pendant plus d'un mois loin de leur famille ou de tout contact extérieur», a souligné Méziane Méziane, pour dire que l'éventualité d'une fuite de sujets est à écarter grâce à ces mesures de sécurités strictes. L'invité de la radio a estimé par ailleurs que la présence des observateurs, au nombre de 14.000 à l'échelle nationale, comme nouvelle mesure introduite cette année, ne gêne aucunement les candidats au bac dans les différents centres d'examens, étant placés loin des salles, dans lesquelles sont uniquement autorisés les enseignants surveillants. «La présence des observateurs renforce la crédibilité du bac», a soutenu le SG de ce syndicat autonome. En outre, Méziane Méziane a plaidé pour un changement radical du système éducatif, partant du constat que les réformes introduites dans le système ont été effectuées «dans la précipitation», d'où l'urgence d'une refonte, en réhabilitant notamment l'enseignement technique et les sciences exactes et en modernisant les programmes scolaires en adéquation avec les évolutions contemporaines. «Il ne faut pas trop politiser l'école», a-t-il prévenu, appelant en revanche à valoriser ce «qui est bien» et trouver une solution de rechange, voire un palliatif à l'école fondamentale. «Dans les années 90, l'école algérienne est devenue une tribune politique, ce qui est néfaste pour notre système éducatif», a-t-il encore déploré, non sans regrets. Sur un autre chapitre, le SG du Snapest a appelé à valoriser le rôle des syndicats autonomes en les impliquant notamment dans les tripartites et autres débats sur la scène nationale. «Les syndicats autonomes sont exclus de toutes les négociations, ils ont été diabolisés», a regretté Méziane Méziane, déplorant le déphasage existant entre la loi qui consacre les libertés syndicales et la réalité du terrain qui fait que ces syndicats sont toujours marginalisés.

M. C.

SELON UN RAPPORT DU CNES

Inquiétante augmentation du nombre de «jeunes à risque»

PAR LAKHDARI BRAHIM

La progression du nombre de jeunes à risque en Algérie inquiète, tandis que de nouveaux phénomènes émergent et se développent tels que la violence et la drogue, révèle mardi le Conseil national économique et social (Cnes). Chômage, mal vie, drogue, insécurité, problème de logement sont autant de facteurs favorisant la dégradation de la situation de la jeunesse en Algérie, relève le Cnes dans un document relatif à la prise en charge réelle de la problématique de la jeunesse, rendu public à l'occasion des États généraux de la société civile. Selon le Cnes, la délinquance juvénile est «en hausse» et la pauvreté est «une réalité» touchant une partie des jeunes citoyens, cela s'exprime par le spectacle des jeunes vendeurs aux bords des routes ou les enfants collecteurs de déchets dans les décharges publiques. «Bricoler pour s'en sortir est devenue la devise, un sacerdoce pour les catégories de jeunes qui se trouvent dans l'incapacité de construire des projets et des trajectoires d'insertion réussies (...) et qui s'installent alors dans le monde de la débrouille», observe le texte. Pour le Cnes, la précarité sociale et économique, le capital scolaire, «insuffisant», tout comme le dispositif d'encadrement, figurent parmi les multiples facteurs responsables de cette situation. Le Cnes relève, par ailleurs, que d'autres jeunes, «aspirés par une attitude défaitiste et marginale, s'installent dans des logiques d'expectative voire d'autodestruction où le suicide, la hogra et l'immolation par le feu constituent leur ultime recours pour échapper à leur mal être profond et à leur dés-

espoir». Il cite d'autres formes extrêmes, à travers lesquelles, les jeunes expriment leur protestation contre les injustices sociales et leur marginalisation, «source de leur détresse», et donne l'exemple de la ville d'Annaba où des jeunes «s'étaient lacérés à coups de couteaux pour dénoncer des listes frauduleuses de bénéficiaires de logements, en mai dernier». Il signale également dans ce document, rapporté par l'APS, une «montée» de la violence, particulièrement en milieu urbain et dans les cités populaires où de «sablantes bagarres rangées ont souvent lieu comme au sortir des stades à la fin de matches de football». Le phénomène des «harragas», qui reflète, lui aussi, la détresse des jeunes, aspirant à une vie meilleure en tentant de traverser la mer à bord de barques de fortune au péril de leur vie, «touche toutes

les catégories juvéniles, les femmes et les hommes», lit-on dans le texte. Le problème de la jeunesse algérienne, par son caractère urgent et stratégique, interpelle l'ensemble de la communauté nationale, indique le Cnes, qui estime que les approches administratives, aussi motivées que pertinentes soient-elles, ne peuvent apporter que des «solutions temporaires à un problème qui nécessite une véritable mobilisation de la société et de ses différentes composantes». Dans ce sillage, le Cnes souligne enfin la nécessité «d'aller plus loin que les pratiques actuelles inscrites dans les paradigmes de l'administration et dont il faut craindre, dans les cas extrêmes, une aggravation de la crise qui frappe la jeunesse et partant de là, la société tout entière».

L. B.

SUR UN TOTAL DE 300.000 JEUNES DIPLÔMÉS

Seuls 100.000 décrochent un emploi

Seuls cent mille (100.000) sur trois cent mille jeunes (300.000) universitaires et diplômés des centres de formation et d'enseignement professionnels sont intégrés dans le marché de l'emploi, a indiqué mardi dernier le Centre national économique et social (Cnes). Dans un document reçu par l'APS lors d'un atelier consacré à la prise en charge de la problématique des jeunes dans le cadre des travaux des états généraux de la société civile, le Cnes a précisé que le taux d'emploi des jeunes est toujours faible par rapport aux taux de formation et d'orientation des jeunes vers la

professionnelle. Selon le document, les jeunes de moins de trente ans sont les plus touchés par le chômage avec un taux de 70% du nombre global des chômeurs. «Le chômage des jeunes, notamment parmi les universitaires, induit un développement dangereux du secteur parallèle qui devient un échappatoire pour la majorité de ces jeunes en quête d'emploi». Même si ces jeunes réussissent à trouver un emploi, le tiers d'entre eux seulement est couvert par la sécurité sociale, d'autant plus que le secteur privé «ne déclare pas ses employés», a ajouté la même source.

L. B.

LOI DE FINANCES COMPLÉMENTAIRE 2011

La vente des logements participatifs autorisée

L'interdiction relative à la vente des logements sociaux participatifs (LSP) a été finalement levée. Les bénéficiaires de LSP peuvent donc disposer librement de leurs logements alors qu'ils ne le pouvaient jusque-là qu'après en avoir joui pendant dix ans. C'est l'Assemblée populaire nationale (APN) qui a en effet donné son feu vert permettant ainsi aux bénéficiaires du LSP de vendre leurs biens sans attendre le délai de dix années.

PAR KAMAL HAMED

Dans le cadre de la loi de finances complémentaire 2011, adoptée hier par les députés en présence du ministre des Finances, Karim Djoudi, des élus du peuple ont introduit des propositions d'amendement de l'article 57 de la loi 12-07 du 30 décembre 2007 portant projet de loi de finances 2008.

Cet amendement, présenté par le député Abdelali Hassani Chérif, a d'abord suscité l'adhésion de la Commission des finances et du budget avant d'être entériné hier, par les



Karim Djoudi, ministre des Finances.

élus de l'APN lors d'une séance plénière. Toutefois cette autorisation de vente reste assujettie à la condition que le bénéficiaire rembourse au Trésor public l'aide financière reçue des pouvoirs publics. L'Etat accorde, pour rappel, une aide de 700.000 dinars en fonction des ressources des bénéficiaires. Les députés ont par ailleurs adopté de nombreux autres amendements proposés par leurs pairs, comme ils en ont rejeté d'autres. La plénière de l'APN a ainsi adopté aussi un

amendement de l'article 123 de la loi de finances de 1994 amendée par la loi de finances complémentaire 2010 qui permet de maintenir l'importation des vêtements usagers que l'on désigne sous le qualificatif de friperie. Les commerçants dans cette activité ont fait moult pressions et ont donc réussi à convaincre les députés de la nécessité de préserver cette activité qui profite à des milliers de travailleurs et familles. Les habitants des régions du sud du

pays n'ont pas été oubliés par les députés qui ont adopté un amendement permettant l'ouverture d'un compte spécial pour le développement du sud du pays. Et c'est ce compte qui financera la réduction de 50% de la facture de l'électricité des familles de ces régions qui sont alimentées par le réseau basse tension à hauteur de 12.000 KW an. Notons que l'aide de l'Etat a été augmentée puisque n'étaient concernés jusque-là que les familles qui utilisent le réseau de basse tension à hauteur de 10.000 KW an. Mais l'APN a aussi rejeté des propositions d'amendements comme celles formulées par les députés du Parti des travailleurs. La plénière a aussi rejeté la proposition d'un nouvel article visant à permettre aux moudjahidine membres de l'Armée de libération nationale de bénéficier d'une indemnité de l'ordre de 51.000 DA. Selon cet amendement ce sont les blessés au 3e degré qui peuvent en bénéficier. Par ailleurs cet amendement vise aussi à permettre aux membres de l'organisation civile du FLN de bénéficier d'une pension de 18.000 DA par mois en tant que blessé à 100%. Dans une déclaration à la presse en marge de cette séance plénière Karim Djoudi, a dit espérer que le soutien des prix des produits alimentaires de base et l'aide de l'Etat pour l'acquisition de logements, renforcés dans le texte de loi de finances complémentaire (LFC) pour 2011 devrait pouvoir absorber une partie de l'inflation.

«Nous savons que l'augmentation des salaires va engendrer une augmentation de la demande et influera donc sur l'inflation, mais nous espérons que le soutien des prix et les incitations pour l'acquisition de logements vont faire que l'inflation ne dépasse pas les 4%», a indiqué le ministre des Finances.

K. H.

RAPPELANT QUE L'EXCEPTION NE FAIT PAS LA RÈGLE

La Police des frontières répond à Benatallah

PAR AHMED BOUARABA

La dernière visite en date du secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, Halim Benatallah, à Béjaïa, s'est caractérisée par l'insatisfaction totale de ce dernier. Supervisant l'arrivée du premier bateau au programme de cette saison estivale, M. Benatallah a déploré que «c'est un échec complet». A ce titre, le directeur de la Police

des frontières, le commissaire divisionnaire Khelifa Ounissi a profité de la conférence de presse à l'occasion de la mise en œuvre du plan Azur de la Sûreté nationale ; pour rejeter les accusations d'incompétence de ses services.

Qualifiant l'acte d'«exceptionnel qui ne fait pas la règle», M. Ounissi a apporté les mises au point nécessaires. «Pour ce qui est du Béjaïa, je tiens à préciser que plusieurs passagers avaient débarqué sans remplir leurs fiches de police. Ce qui a nécessité l'intervention des policiers pour le faire», insiste-

t-il. En outre, a-t-il soutenu, «la majorité des passagers étaient des retraités. Ce qui a nécessité plus de temps, sachons que le temps de traitement d'un passager est d'environ 30 secondes à 1,30 minutes». Indiquant que l'accueil des passagers passe par plusieurs étapes, le commissaire divisionnaire a, toutefois, déploré que «nous traitons manuellement» ces formalités.

Mais, a-t-il poursuivi, «le système actuel va complètement disparaître, et ce, dans le cadre du passeport biométrique ainsi que la modernisation des postes de contrôle» dans

les ports et aéroports, outre les postes de transit, installés sur les tracés frontaliers du pays. Par ailleurs, le DPF a déclaré : «En été on parle généralement de facilitations. Si j'avais à choisir entre facilitation et sécurité j'aurais sans hésiter choisi la sécurité». Il a ainsi lancé : «Nul n'est dispensé du contrôle». En outre, «la facilitation n'est pas un couloir Vert mais c'est la diminution du temps de traitement des passagers», a-t-il encore dit.

C'est dire que des caméras, des scanners et autres matériels mis à la disposition des policiers des frontières, formés pour sécuriser, notamment les ports et aéroports du pays durant cette période des vacances qui coïncide avec le mois sacré de Ramadhan, et sur laquelle mise beaucoup d'observateurs du secteur du tourisme.

A. B.

LUTTE CONTRE LE COMMERCE INFORMEL

La machine relancée pour de bon

La machine de lutte contre le commerce informel, relancée par les pouvoirs publics récemment, après une brève «récréation» suite à la révolte de l'«huile et du sucre» ; ne connaîtra pas une autre «trêve». C'est d'ailleurs ce qu'a fait entendre le directeur de la sécurité publique de la Sûreté nationale, le commissaire divisionnaire Aïssa Naili. Exposant son plan d'action, hier à l'Ecole de police de Château-Neuf à Alger, quant au «plan Azur» de la saison estivale 2011 ; M. Naili a déclaré que «pour ce qui est du maintien de l'ordre public, nous allons renforcer notre présence sur le terrain, à savoir les patrouilles pédestres notamment celles en civil (...) la lutte contre le commerce informel ...». Interrogé par Midi Libre sur une probable récréation après la saison estivale, le commissaire divisionnaire a indiqué que «le commerce informel est un phénomène existant que les autorités compétentes sont en train d'étudier afin de l'éradiquer définitivement. Nous savons tous que les vendeurs ambulants nuisent à la circulation routière et à l'architecture urbaine». Sur un autre plan, le chef de la Sûreté d'Alger, le commissaire divisionnaire, Hadj Serrir Mohamed a, de son côté, tenu à souligner que la rencontre avec les responsables de la Sûreté nationale avec la presse est «une occasion pour rassurer les citoyens quant à la sécurisation de la capitale notamment dans

le cadre du plan Azur». D'ailleurs, a-t-il annoncé, «un cordon sécuritaire, composé de 5.000 agents de police, en plus de ceux déjà installés, notamment les patrouilles pédestres, sera mis en place sur tous les points donnant accès à la capitale» avec le lancement du «plan Azur». Au cours de leur présentation, les deux intervenants ont indiqué que les sites touristiques, les lieux de loisir et de détente, les manifestations culturelles et sportives ainsi que les plages, même celles non autorisées à la baignade, seront sous le

contrôle minutieux des éléments de la police. Il convient de noter, sur ce dernier point, que 80.000 policiers, sur l'ensemble du territoire national, seront mobilisés pour que les nationaux et autres touristes puissent passer d'agréables vacances en toute sérénité. Aussi, pas moins de 40.000 éléments sillonneront les villes côtières alors que 1.300 postes de police seront installés afin de répondre aux préoccupations légitimes de sécurité du touriste algérien notamment étranger.

A. B.

La sécurité aux frontières Est parfaitement maîtrisée

Les frontières est du territoire national «sont sécurisées et bien maîtrisées» grâce à la coordination entre tous les acteurs, a affirmé hier à Alger le directeur des frontières de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), le commissaire divisionnaire Khelifa Ounissi.

Lors de la conférence de presse tenue hier le directeur des frontières a rassuré que les frontières de l'Algérie avec la Tunisie et la Libye étaient «sécurisées» et que la situation sécuritaire y était «bien maîtrisée» grâce à la coordination entre tous les acteurs. Il a précisé que le plan sécuritaire

sur la bande frontalière existait depuis une vingtaine d'années mais les services de sécurité ont hissé le niveau d'alerte et de contrôle au cours des derniers mois en raison de la dégradation de la situation sécuritaire en Tunisie et en Libye. Dans le même contexte, il a indiqué que le passage de et vers la Tunisie est sécurisé au niveau des points de passage fixes par lesquels quelque 16.000 Algériens ont transité vers la Tunisie entre les 2 et 8 juin courant avec les mêmes estimations pratiquement pour les Tunisiens entrés en Algérie pour la période considérée.

GRÈVE DU PERSONNEL NAVIGANT

Aucun avion d'Air Algérie n'a décollé hier

Aucun appareil de la compagnie nationale Air Algérie n'a décollé mercredi de l'aéroport international Houari-Boumediène d'Alger, en raison d'une grève du personnel navigant commercial, a constaté sur place un journaliste de l'APS.

Le premier vol de la journée devait s'effectuer à 6h45 mais n'a pas eu lieu, comme les suivants.

Le Syndicat national du personnel navigant commercial algérien (SNPNCA) (hôtesse d'accueil et stewarts, chefs de cabine et chefs de cabine principaux) avait lancé un préavis de grève pour hier, mais une ordonnance rendue par la justice a sommé les délégués de renoncer à leur mouvement à la suite d'une action en justice engagée par Air Algérie.

APS

SONATRACH ET GAS NATURAL METTENT FIN À LEUR DIFFÉREND

Une ère nouvelle de coopération entamée

Les deux groupes pétroliers algérien Sonatrach et espagnol Gas Natural ont convenu, mardi dernier à Alger, de régler leur différend sur les prix de vente du gaz et lancé, dans la foulée, un accord de coopération et une possible prise de participation de Sonatrach dans le capital de la société ibérique.

PAR INES AMROUDE

Dans un communiqué commun sanctionnant ces accords rendu public, "Sonatrach et Gas Natural Fenosa ont convenu de régler tous les différends relatifs aux contrats de vente de gaz existants entre les deux sociétés", qui se sont "engagées à coopérer dans le développement futur de projets énergétiques". "L'accord constitue un jalon important pour les parties qui marque le démarrage d'une nouvelle relation stratégique", précise les deux groupes. Les P-DG de Sonatrach, M. Nordine Cherouati, et de Gas Natural Fenosa, M. Salvador Gabarro, ont signé cet accord, mettant "un terme à tous les litiges en cours concernant les contrats de gaz et définissant les principes d'une collaboration plus large dans l'avenir dans des projets spécifiques entre les deux sociétés", ajoute-t-on.

Pour M. Cherouati, "cet accord met fin à tous les différends précédents sur les contrats de vente de gaz en vigueur, et en même temps élargit la



coopération entre les deux groupes dans de nouveaux domaines et dans un contexte international qui favorise le développement du partenariat".

De son côté, M. Gabarro a relevé "l'importance pour son entreprise d'avoir conclu un tel accord avec Sonatrach en gardant à l'esprit que l'accord met en place un cadre favorable pour le développement des relations futures" entre Gas Natural et son principal fournisseur historique de gaz. Par ailleurs, les deux sociétés ont affirmé avoir convenu de régler "leurs différends existants, suite à la sentence du tribunal arbitral datée d'août 2010, en relation avec le prix du gaz". "La signature de ces accords a permis aux deux entreprises d'analyser les éventuels partenariats qui pourraient être développés dans différents domaines, y compris la possibilité pour Sonatrach d'acquiescer une participation minori-

taire dans le capital de Gas Natural et la possibilité pour Gas Natural Fenosa de prendre des participations dans des projets de Sonatrach et de développer d'autres projets en partenariat", indique le même communiqué. "Avec un dialogue positif, la confiance et la volonté de parvenir à un accord, les parties ont abouti à une solution qui met fin à un différend qui les opposait depuis ces dernières années", relève le P-DG de la société ibérique, rapporte l'APS. En août 2010, la Cour d'arbitrage de Paris avait, rappelez-le, donné raison à Sonatrach dans le conflit qui l'opposait depuis 2007 à Gas Natural Fenosa sur le prix du gaz livré à l'Espagne et acheminé à travers le GME (gazoduc Maghreb-Europe). Gas Natural a été condamné par un tribunal de Paris à payer rétroactivement près de 1,5 milliard d'euros à Sonatrach à la suite de cet arbitrage. Les effets rétroactifs maximums facturés par Sonatrach à Gas Natural s'élevaient à une somme de 1,97 milliard de dollars (1,4485 milliards d'euros), écrit le groupe espagnol. L'origine de l'affaire est née de la demande de Sonatrach de réévaluer à la hausse les prix du gaz de 20% en application de la clause dite "de bouleversement", prévue par les contrats de vente de gaz à l'entreprise espagnole et qui stipule une révision à la hausse des prix du gaz à chaque fois que les prix du pétrole augmentent. En novembre 2009, rappelle-t-on, le tribunal arbitral de Genève (Suisse) avait également décidé que Sonatrach n'avait pas à indemniser Gas Natural et le pétrolier espagnol Repsol pour avoir dénoncé en 2007 un accord sur le projet Gassi Touil de liquéfaction de gaz naturel. Gas Natural a fusionné en 2009 avec le groupe espagnol Union Fenosa et depuis cette date il s'appellait Gas Natural Fenosa. I. A.

SECTEUR DE L'INDUSTRIE

Appel à «une production propre»

Le ministre de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement, M. Mohamed Benmeradi a appelé, hier à Alger, à engager rapidement une "réflexion approfondie" pour la mise en place d'un dispositif de production propre et plus économe en énergie dans le secteur de l'industrie. «Il faudra engager rapidement une réflexion approfondie sur la mise en place d'un dispositif institutionnel et technique pour développer (...) des processus de production propres, plus économes en énergie et qui assureraient le transfert de technologies nécessaire vers les entreprises industrielles», a souligné M. Benmeradi lors d'une journée d'information sur les technologies de production propre. Il s'agit également, a-t-il relevé, d'initier une analyse avec le ministère de l'Environnement des réglementations en matière de protection de l'environnement et notamment celles relatives aux émissions d'effluents polluants qui doivent prendre en compte d'une façon équilibrée les aspects de la protection de la santé de la population et de l'environnement et ceux relatifs à la compétitivité des entreprises. Dans le but de favoriser le développement et l'intégration de cette activité dans l'économie nationale, M. Benmeradi a indiqué que le ministère "comptait promouvoir l'émergence d'une expertise et d'un savoir faire algériens dans le domaine de la production propre". Le segment industriel de la production propre, de la rationalisation de l'utilisation de l'énergie et de l'énergie renouvelable devrait devenir à terme un levier de croissance créateur d'emploi et de richesse qui bénéficiera à l'ensemble de la nation dans le cadre du développement durable de l'économie nationale, a souligné le ministre.

R.E

CONFÉRENCE-DÉBAT À PARIS

Mise en exergue des opportunités d'affaires en Algérie

Une conférence-débat, axée sur les opportunités d'affaires entre l'Algérie et la France, a été organisée mardi soir, à Paris, à l'initiative de l'Association d'affaires de la Méditerranée pour l'Algérie (Elma) en partenariat avec le Monitor du commerce international (Moci) et la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP), rapporte l'APS. A la faveur de cette rencontre, des chefs d'entreprise algériens, ont présenté à leurs partenaires français, intéressés par des opportunités d'investissement, le contenu des réglementations et législations appliquées à l'économie nationale depuis 2009,

pour les éclairer sur le bien-fondé de la batterie de mesures prises par l'Algérie pour conforter son économie dans le cadre d'un partenariat mutuellement avantageux.

Pour quel type de partenariat, est-on prêt de part et d'autre, quelles formes de coopération pour un échange gagnant-gagnant entre les sociétés françaises et algériennes, sont des interrogations parmi d'autres, soulevées par les intervenants algériens et français lors de cette rencontre articulée autour de quatre sessions de travail destinées à éclairer les entrepreneurs français sur les atouts de l'économie nationale. Tour à tour,

des opérateurs économiques nationaux sont intervenus pour souligner la portée des mesures prises par l'Algérie, tant décriées par les investisseurs étrangers et que le pays, soucieux de sa souveraineté a adopté pour protéger son l'économie, en réduisant la hausse considérable de importations et promouvoir la production nationale. Donnant son point de vue sur les évolutions récentes, en matière d'environnement des affaires, Samir Hadj Ali, à la tête du groupe Mazars, spécialisé dans l'expertise comptable, a rappelé que l'Algérie avait pris "des décisions souveraines dans un contexte particulier, marqué

par la crise économique" et que l'encadrement plus strict des activités des investisseurs et importateurs étrangers, adopté par les autorités algériennes, "étaient destinées à réduire les sorties de capitaux". Revenant sur la loi de Finances complémentaire (LFC) de 2009, il cite les mesures destinées à contrôler les importations, celles visant à réduire la sortie des capitaux et à mieux contrôler les sociétés étrangères (règle de 51/49), ainsi que les principales mesures adoptées dans cadre de la LFC 2010. Me. Moundji Maoui, Avocat en droit des affaires, a déploré pour sa part le "un manque de confiance" entre les entrepreneurs des deux pays, s'interrogeant sur les clefs qui permettraient aux entreprises des deux pays de mieux communiquer pour parvenir à un partenariat profitable aux deux partenaires. Il a également cité la question de la ressource humaine, qui, a-t-il dit, "mérite d'être mieux appréhendée, compte tenu de son importance dans le processus d'échanges d'expériences, ainsi que dans la prospection des marchés", tant en Algérie qu'en France. Gilles Dabiez, directeur des actions et de la coopération internationale à la CCIP, qui lors du débat a qualifié l'Algérie de "plus gros marché du Maghreb" a relevé la présence d'un "véritable tissu industriel" en Algérie, soulignant la "qualité du marché algérien doté de tous les atouts pour attirer les investisseurs français, dont sa solvabilité". Il a également admis que les réglementations prises par l'Algérie, "répondaient à une situation de crise économique qui n'a épargné aucun pays", relevant cependant que les "inquiétudes soulevées par ces mesures devraient toutefois conduire les entreprises françaises à mieux s'adapter au nouvel environnement des affaires en Algérie et réfléchir à des formes de partenariat mutuellement avantageux".

I. A.

DES INDUSTRIELS ITALIENS À ALGER :

«Nous voulons des partenaires pour la distribution de nos produits»

PAR AMAR AOUIMER

« Nous sommes venus à Alger dans l'objectif essentiel de faire connaître nos produits et nos équipements aux partenaires algériens. Les cinq entreprises présentes aujourd'hui dans le cadre de ces rencontres business to business entre des industriels de la région italienne de Reggio Emilia cherchent une forme de collaboration avec des sociétés algériennes » nous a déclaré, hier, Mme Grazia Iori, responsable commerciale et des ventes de l'entreprise Cormach Correggio Machinery.

En effet, les cinq industriels, en quête de partenariat, scrutent le marché algérien. Ils sont spécialisés dans les secteurs de la céramique, de la construction mécanique, des équipements et d'autres domaines techniques, tels que les équipements automobiles, les revêtements en faïence (Ceramica La Guglia, Ceramica Potefossa), la technologie hydraulique Ferrari International, pompes-moteurs et les produits chimiques (master polyester, apprêt acrylique et vernis...).

L'entreprise Cormach est connue pour ses équipements pour l'automobile, notamment les démonte-pneus pour voitures et poids lourds, équilibreuses, appareils de géométrie, crics... Mme Grazia souligne : «Notre but consiste à trouver des partenaires algériens pour la distribution de nos produits dans les différents secteurs. Il s'agit de faire face aux problèmes d'importation et des difficultés

inhérentes aux douanes en France qui nous bloquent un peu».

L'Institut italien du commerce extérieur, qui continue d'encourager la visite d'industriels et investisseurs italiens en Algérie, a chapeauté cette mission et reste disponible pour fournir toutes les informations nécessaires relatives aux opportunités d'investissements et des échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Italie.

Selon des données chiffrées du CNIS, «l'Italie reste en 2010 le 3e fournisseur de l'Algérie après la France et la Chine avec un total de 3,89 milliards de dollars, selon les derniers résultats provisoires du Centre national de l'informatique et des statistiques, soit une évolution de plus de 5,3% par rapport à l'année

2009. Les biens d'équipements industriels occupent toujours la première place des importations algériennes de l'Italie avec même une augmentation de près de 7,5% par rapport à l'année 2009 pour un montant total de 2,1 milliards de dollars». Aussi, selon ISTAT- Italie, «de janvier à novembre 2010, l'Algérie a importé d'Italie pour plus d'un milliard d'euros diverses machines et équipements industriels, soit une augmentation de 6,8% par rapport à l'année 2009».

Dans le secteur énergétique, l'Algérie fournit l'essentiel du gaz naturel à l'Italie par le biais des gazoducs transmédiaiterranéens Enrico-Mattei reliant les champs de Hassi R'mel à la péninsule italienne, via la Sicile.

A. A.

LE MINISTRE MAROCAIN DE L'AGRICULTURE SAMEDI À ALGER Signature d'accords de coopération au menu

Le ministre marocain de l'Agriculture et de la Pêche maritime, Aziz Akhannouch, effectuera samedi prochain une visite de trois jours en Algérie, qui sera ponctuée par la signature d'accords dans la recherche agronomique, a indiqué hier le ministère de l'Agriculture et du Développement rural dans un communiqué.

Au cours de cette visite, le ministre marocain "coprésidera avec son homologue algérien, Rachid Benaïssa, une cérémonie de signature d'accords sur la recherche agronomique et phy-

tosanitaire", précise le ministère. Le ministre marocain visitera, au cours de son séjour en Algérie, des exploitations agricoles et d'élevage, des complexes agro-alimentaires, des instituts techniques et scientifiques, "pour s'enquérir de l'expérience algérienne en matière de réalisations agricoles, agro-industrielles et alimentaires", précise la même source. Selon le ministre de l'Agriculture, "cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement et du développement des relations de coopération entre l'Algérie et le Maroc dans le domaine agricole, de l'agro-indus-

trie et du développement rural". Ainsi, les deux parties "examineront les voies et moyens de valoriser en commun leurs potentialités respectives dans la perspective d'améliorer leur sécurité alimentaire", ajoute la même source.

Accompagné d'une importante délégation d'opérateurs nationaux, M. Benaïssa avait effectué en avril dernier, rappelle-t-on, une visite de travail au Maroc où il avait pris part à la cérémonie d'inauguration officielle du 6e Salon international de l'Agriculture de Meknes.

R. E.

SOUR EL-GHOZLANE

Sortie de la 23^e promotion d'agents de rééducation

L'École nationale de l'administration pénitentiaire de Sour El-Ghozlane à Bouira a abrité, mardi, la cérémonie de sortie de la 23^e promotion d'agents de rééducation, composée de 931 éléments et baptisée du nom du martyr du devoir Ben Chaâbane Yazid. Cette cérémonie a été présidée par le directeur général de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, au ministère de la Justice, Mokhtar Felioune, en présence des autorités locales. S'exprimant lors d'un point de presse en marge de cette cérémonie, M Felioune a fait remarquer que ce nombre de nouveaux agents de rééducation, avoisinant le millier, «est suffisant pour l'encadrement de toutes les nouvelles structures pénitentiaires, qui ouvriront leurs portes durant l'année 2011-2012, au titre d'un programme d'urgence». Il a estimé que l'Algérie «est devenue un modèle» en matière de réinsertion des prisonniers, relevant l'accroissement du nombre de détenus en formation, soit 24.300 contre 2.250 en 2003, alors que 2.000 sujets de la population carcérale se sont présentés, cette année, à l'examen du bac. Le chahid Ben Chaâbane Yazid est né le 16 décembre 1964 à Amizour, dans la wilaya de Béjaïa, et a intégré l'administration pénitentiaire le 28 octobre 1989, en qualité d'agent de rééducation, qu'il a exercé à la maison d'arrêt de Bab Djedid (Alger), où il fut assassiné le 14 juillet 1992, alors qu'il accomplissait son devoir. Le défunt fut promu, à titre posthume, au grade de sergent de rééducation.

BISKRA

Le tourisme de jeunes et ses perspectives

Une journée d'information sur le tourisme de jeunes a été organisée dimanche à la maison de jeunes de Biskra, dans la perspective de développer ce secteur dans la wilaya des Zibans. Une exposition a mis en valeur, à l'occasion, les différents circuits touristiques de cette wilaya, ses zones d'expansion touristique, ses monuments, son réseau routier et ses infrastructures de services et d'hébergement. Le réseau d'infrastructures de base de la wilaya et les divers atouts touristiques locaux (montagnes, oasis, stations thermales), susceptibles d'intéresser les jeunes, y ont été mis en exergue, en même temps que les sites de camping permettant d'observer les célèbres couchers de soleil dans les Ziban et les paysages naturels de la région. Selon les organisateurs, l'objectif de l'initiative est d'encourager le tourisme local, notamment parmi les jeunes qui représentent plus de moitié de la population.

MAARIF (M'SILA)

L'état civil et le parc de la commune partiellement incendiés

Le service de l'état civil et le parc de la commune de Maarif distante de 50 km au sud-ouest de M'sila ont été partiellement incendiés par un groupe de personnes, ont indiqué, mardi, des élus locaux. «Un groupe de personnes habitant le village de Baniou, situé à 6 km du chef-lieu de la commune se sont pris au parc municipal incendiant deux autobus avant de mettre le feu au service de l'état civil qui a été partiellement incendié», selon les mêmes élus, «L'attribution, par la commune, d'un terrain à un investisseur pour la construction d'une chambre froide serait à l'origine de ces actes de vandalismes», a expliqué une source locale. Une enquête a été ouverte sur cet incendie par les services de la Gendarmerie nationale.

APS

TIPASA, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

4 établissements livrés en août prochain

En visite dans la wilaya de Tipasa, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Rachid Harraoubia, a annoncé la livraison de trois instituts et d'une école à la fin du mois d'août prochain.

PAR BOUZIANE MEHDI

Lors de son inspection des pôles universitaires de Tipasa et Koléa, il a exprimé sa satisfaction quant à l'état d'avancement des travaux de réalisation de ces projets dont la livraison interviendra avant les délais contractuels fixés au 30 septembre prochain.

Trois Instituts : d'archéologie à Tipasa d'une capacité pédagogique de 500 places et de 2.000 lits, de commerce (INC), de planification et des statistiques (INPS) et une École supérieure de management (ESM), seront opérationnels pour la prochaine rentrée universitaire 2011/2012. Au niveau du site de Tipasa, qui accueille un centre universitaire de 4.000 places pédagogiques et une cité universitaire de 2.000 lits, le ministre a exhorté les responsables des entreprises en charge de la réalisation de ce projet à accélérer la cadence des travaux en vue de le livrer dans les délais.

Le marché, attribué à l'entreprise chinoise CSCEC, pour un montant de 33,4 millions DA a fait l'objet d'une réévaluation. Ce campus, installé sur une assiette foncière de 30 ha, abritera également un Institut national de droit, un autre pour les sciences sociales, politiques et relations



internationales (2.000 places), un Institut des sciences économiques, sciences commerciales et de gestion (1.500 places) et un Institut national d'archéologie (500 places). Situé à la sortie sud-est de la ville, le pôle universitaire de Koléa, qui s'étend sur une superficie de 45 ha, a été la deuxième étape de la visite ministérielle. Cet établissement, qui a été élevé par le ministère au rang de pôle d'excellence en matière de formation universitaire, abritera plusieurs écoles d'une capacité d'accueil pédagogique de 11.000 places, ainsi que quatre cités d'hébergement d'une capacité d'accueil de 4500 lits. Selon l'APS, le pôle de

Koléa abritera l'École nationale des hautes études commerciales (ENHEC), l'École des statistiques et de l'économie appliquée (ENSEA), l'École supérieure de management (ESM) ainsi que l'École supérieure de commerce (ESC) qui seront dotées de quatre cités universitaires d'une capacité d'accueil de 1.500 lits pour certaines et 1.000 lits pour les autres. Ces deux pôles sont destinés à développer la formation universitaire de haut niveau et sont appelés, par conséquent, à réduire la pression sur la capitale.

B. M.

TISSEMSILT, DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE

420 enfants démunis partiront en vacances



Quelque 420 enfants issus de familles nécessiteuses des zones déshéritées de la wilaya de Tissemsilt bénéficieront de séjours dans des camps de vacances, a annoncé le directeur de l'action sociale de la wilaya. Ces camps de

vacances inscrits dans le cadre du programme du ministère de la Solidarité nationale, profiteront à des enfants âgés entre 7 et 14 ans qui y séjourneront en deux groupes. Le premier, qui comprendra 210 enfants, séjournera du 30 juin au 14 juillet sur les

plages de Ténès (Chlef), Mers El-Hadjadj (Oran) et Stidia (Mostaganem). Le deuxième groupe, composé du même nombre d'enfants, séjournera du 15 au 29 juillet prochain dans les mêmes stations balnéaires. Un programme culturel, sportif et récréatif diversifié a été élaboré au profit de ces enfants qui leur permettra de profiter des bienfaits de la mer, de découvrir de beaux paysages et de connaître d'autres enfants du pays, a indiqué la même source.

La Direction de l'action sociale de la wilaya a par ailleurs programmé, pour cette saison estivale, un séjour touristique au profit d'un groupe d'enfants aux besoins spécifiques vers le centre d'été de Tipaza pour une période de 15 jours.

Elle a élaboré, d'autre part, un programme récréatif et culturel en coordination avec les associations à caractère social au cours de l'été. Il comporte des visites de solidarité au profit des enfants qui souffrent de maladies chroniques et ceux résidant dans des établissements hospitaliers publics de la wilaya.

L'année dernière, 300 enfants de familles nécessiteuses de la wilaya de Tissemsilt avaient passé des vacances sur les littorales des wilayas de Tipasa et de Aïn Temouchent.

APS

BECHAR, ZONE HUMIDE DE DAYET ETTIOUR

Valorisation et réhabilitation

La zone humide de Dayet Ettiour (lac des oiseaux), située à 80 km au sud de la ville de Béchar, a été proposée au classement sur la liste Ramsar, dans la perspective de sa protection. La proposition de classement de cette zone est intervenue après une étude effectuée par les services concernés de la Conservation des forêts, dans le cadre des efforts visant la préservation de la faune et de la flore

Dans le cadre d'un projet de valorisation et de réhabilitation de la zone humide de Dayet Ettiour (lac des oiseaux) dans la wilaya de Béchar, les travaux de réalisation d'une piste touristique de 20 km à destination de cette zone humide viennent d'être lancés dans le cadre d'un projet de valorisation et de réhabilitation de ce site naturel, a indiqué un responsable de la commune d'Abadla. S'inscrivant dans le cadre des opérations visant la protection de cette zone humide et de son lac qui s'étend sur 12.578 ha, ce projet coûtera 20 millions de dinars dégagés par le secteur de l'environnement, précise ce responsable. La réalisation de cet ouvrage a pour but de



mettre à la disposition des touristes et autres amoureux de la nature un circuit touristique, pouvant leur permettre de profiter pleinement des paysages offerts par ce site proposé au classement sur la liste de Ramsar et a également pour objectif la protection et la surveillance de cet espace pour la préservation de ses faune et flore, selon la Conservation des forêts qui assure les travaux de réalisation de la même piste touristique. Située à 80 km au sud de Béchar, Dayet Ettiour, dont les eaux de

son lac proviennent des crues de plusieurs Oueds de la région, constitue une zone de prédilection pour plusieurs espèces d'oiseaux aquatiques endémiques, tels que les traquets à tête blanche et noire, le traquet du désert et le faucon crécerelle, ainsi que des oiseaux migrateurs comme les aigrettes gazettes, les tadornes de belon et les tadornes Casarca, en plus d'autres espèces végétales et animales propres aux zones arides, a fait savoir la Conservation des forêts.

TEBESSA, RÉOUVERTURE DU PARC FAMILIAL DES LOISIRS

Pour la joie des grands et petits



Le parc familial des loisirs de la commune de Tébessa a été rouvert samedi au public, au terme d'une importante opération de réhabilitation.

re était vivement souhaitée par les habitants de la ville, comprend également des locaux commerciaux (cafétérias, restaurants, kiosques), une maison de l'environ-

Occupant une superficie de 19 hectares, dont 65% d'espaces verts, agrémenté de nombreux sentiers piétons pour les promenades, ce parc comprend un zoo, un espace de loisirs pour enfants comportant divers jeux, un lac et une rivière artificiels, ainsi que de nombreux terrains de proximité pour les sports collectifs. Cette structure de loisirs, dont la réouverture

nement, une structure d'accueil et d'activités pour les associations, un musée et un vaste parking. Géré par la commune de Tébessa, pour laquelle il constitue une source non négligeable de recettes, ce parc résorbe, selon de nombreux Tébessais, un important déficit en matière d'espaces de détente et de loisirs. Un nombre important d'emplois y a été créé pour les tâches d'entretien et de gardiennage, selon les services de l'Assemblée populaire communale (APC). Le second jardin public de la commune a été transformé en parc d'attractions spécialement conçu pour les tout petits, avec de nombreux jeux, comme les toboggans gonflables, les auto-tamponneuses et autres jeux électroniques, pris d'assaut dès l'inauguration de la structure, jeudi dernier. APS

CONSTANTINE, DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE

Rénovation des stations de pompage et de traitement

Une action visant la réhabilitation des stations de pompage et de traitement des eaux sera lancée «dans les tout prochains jours» dans la wilaya de Constantine, a indiqué le directeur de l'hydraulique (DHW). Cette action s'inscrit dans le cadre d'une «stratégie portant sur la modernisation des équipements hydrauliques», mise en œuvre par ce secteur, afin d'assurer une gestion rationnelle de l'eau potable en endiguant les déperditions générées, le plus souvent, par la vétusté des installations, a précisé M. Malek Kaouche. Une enveloppe financière esti-

mée à 200 millions de dinars a été mobilisée au titre de l'exercice 2011 pour la réalisation de ce projet qui consiste à rénover les équipements de ces stations destinées à l'alimentation des agglomérations de la wilaya mais également des zones rurales. Ces travaux vont permettre de «régler définitivement un épineux problème technique, à l'origine des perturbations signalées dans l'alimentation de différentes communes», a assuré le DHW. Les équipements de pompage, sujets à de fréquentes pannes, principalement lors des intempéries, nécessitent, en outre, leur remplace-

ment par des équipements fiables et robustes, a noté le même responsable, soulignant que cette opération aura l'avantage «d'assurer des apports en eau potable supplémentaires et non négligeables au profit des douze communes de la wilaya». S'agissant de l'amélioration de la distribution de l'eau potable, il est prévu le lancement d'une opération de réhabilitation et d'extension des réseaux d'AEP dans les communes de Aïn Abid, Zighoud-Youcef et Ibn Ziad, pour une enveloppe de 280 millions de dinars. APS

EL-KALA (EL-TARF)

Huit pâtisseries fermées

Les services de la Direction du commerce et des prix (DCP) ont procédé dimanche à El-Kala (El-Tarf) à la fermeture de huit pâtisseries où l'absence d'hygiène présentait un réel danger pour les consommateurs, a indiqué à la direction concernée. Les résultats des analyses des échantillons prélevés au cours de la semaine dernière dans ces établissements sont «très édifiants» quant au manque criant d'hygiène dans ces commerces. Des microbes ont été décelés dans la pâte et dans les autres ingrédients nécessaires à la confection de gâteaux «très mal conservés, de surcroît», ce qui représente une autre source de danger en cette période de chaleur, a-t-on assuré à la Direction du commerce. Tous les commerces de cette commune côtière, restaurants, fast-foods, pizzerias et cafés «seront passés au peigne fin dans les tout prochains jours par les contrôleurs de la DCP, avant la survenue des grandes chaleurs», a fait savoir la même Direction, signalant qu'une journée d'étude et d'information, ciblant les bureaux d'hygiène communaux, sera organisée «dès la semaine prochaine» en vue d'une plus grande vigilance. La DCP prévoit également le lancement d'une caravane qui sillonnera les différentes localités de la wilaya, notamment les villes du littoral, dans le cadre d'une opération de sensibilisation placée sous le slogan «Pour un été 2011 sans intoxication».

JIJEL

Raccordement au réseau du gaz naturel

Des efforts «accrus» sont déployés en matière de distribution publique de gaz naturel pour assurer une meilleure couverture de la wilaya de Jijel, selon le responsable local des Mines et de l'industrie. Le programme dont a bénéficié la wilaya est «assez conséquent», selon M. Ali Benyakhlef qui a rappelé qu'en 1999, le taux de raccordement au réseau du gaz naturel, concentré seulement dans trois agglomérations, ne dépassait guère les 18%. Au premier trimestre 2011, ce taux a été porté à 54,9%, au niveau de 34 localités. C'est ainsi que plus de 60.394 foyers ont été raccordés à ce jour et 4.035 autres sont en voie de l'être à travers le programme, en cours de réalisation, qui portera à 40 le nombre de localités raccordées et à 65.419 le nombre de foyers touchés, avec un taux de raccordement de 59,5%. «Les perspectives offertes en matière de raccordement en gaz naturel sont prometteuses eu égard aux investissements consentis dans le domaine de la réalisation des ouvrages de transport et de distribution et à l'importance des localités non encore alimentées à travers la wilaya», a indiqué le même responsable. Un programme «consistant» a été, en effet, arrêté pour la période 2010-2014 avec pour objectif de prendre en charge un total de quelque 18.000 foyers ce qui permettra, selon M. Benyakhlef, un taux de raccordement de l'ordre de 72% à l'horizon 2014.

RELIZANE

3.000 places pédagogiques à la prochaine rentrée universitaire

Le centre universitaire de Relizane sera renforcé par la réception de 3.000 places pédagogiques avant la rentrée universitaire 2011-2012, a indiqué la Direction du Centre universitaire de Relizane qui précise que ces nouvelles structures pédagogiques constituées de plusieurs amphithéâtres, salles de cours, ont enregistré un taux d'avancement des travaux de 85%. Ladite direction a signalé l'ouverture prévue au début de l'année universitaire prochaine de dix huit laboratoires pédagogiques de travaux appliqués actuellement objet d'équipement. S'agissant de l'encadrement, il sera procédé au recrutement d'une trentaine de professeurs dans les disciplines dispensées par le Centre universitaire. Le Centre universitaire de Relizane, qui a ouvert en 2009, compte cinq instituts et dispose de structures d'une capacité totale de plus de 6.000 places pédagog-

RÈGLEMENT DU CONFLIT
AU YEMEN**Les pays arabes du Golfe poursuivent leurs efforts**

Les pays arabes du Golfe poursuivent leurs efforts pour contribuer à la recherche d'un règlement de la crise au Yémen, a déclaré mardi le ministre des Affaires étrangères des Emirats arabes unis (EAU).

Après trente-deux ans de pouvoir à Sanaa, le président yéménite Ali Abdallah Saleh, dont le pays est en proie à des manifestations pour la démocratie, une rébellion chiite au Nord, une insurrection séparatiste au Sud et un activisme croissant d'Al Qaïda, a rejeté toutes les offres de sortie honorables du pouvoir.

Des milliers de manifestants sont encore descendus mardi dans le centre de Sanaa, la capitale, pour exiger le départ du chef de l'Etat et la formation d'un exécutif transitoire.

Depuis le départ de Saleh, blessé, en Arabie saoudite après l'attaque de son palais qui a fait sept morts parmi les militaires et blessé le Premier ministre, son adjoint et les présidents des deux chambres du Parlement, un cessez-le-feu de facto règne à Sanaa.

LIBAN

Première réunion du gouvernement présidée par Michel Sleimane

Le président libanais Michel Sleimane a présidé mercredi la première réunion du nouveau gouvernement, formé lundi et dirigé par le Premier ministre Najib Mikati, ont rapporté les médias libanais.

Le Liban s'est doté lundi d'un nouveau gouvernement sous la conduite de Najib Mikati, au terme de cinq mois de tractations difficiles entre les courants politiques du pays, engagées au lendemain de la chute de l'ancien cabinet de Saad Hariri.

Au sein du nouveau cabinet, qui ne comprend aucune femme, le mouvement Hezbollah et ses alliés, notamment le Courant patriotique libre (CPL) de Michel Aoun, se sont taillés la part du lion avec 19 portefeuilles, dont la Justice et la Défense.

APS

IRAK

Trois soldats tués dans des attaques armées à Bagdad

Trois soldats irakiens ont été tués mercredi dans des attaques armées contre des postes de contrôle militaires à Bagdad, a indiqué la police.

Des individus armés ont attaqué ce matin un point de contrôle dressé par l'armée dans la région d'El-Chaâla, dans le nord-ouest de la capitale, tuant un soldat, a indiqué la même source.

Dans le quartier d'El-Djamia (Université) dans l'ouest de Bagdad, deux autres soldats ont été tués dans une attaque similaire perpétrée dans la nuit de mardi à mercredi contre des postes de contrôle militaires.

Par ailleurs, deux personnes ont été blessées et d'importants dégâts matériels causés par l'explosion d'une bombe enfouie en bordure de la route de Daoura dans le sud de Bagdad, selon une source de sécurité.

LIBYE

Nouveaux raids sur Tripoli

Deux puissantes explosions ont secoué mardi soir le centre de Tripoli épargné pendant trois jours par les bombardements de l'Otan, alors que la rébellion a pris le contrôle d'un village clé dans l'ouest de la Libye après avoir essuyé de grosses pertes dans l'Est.

Les détonations ont été entendues vers 23h30 heure locale dans la capitale, rapporte le quotidien *Libération*. L'agence officielle libyenne Jana a précisé peu après que les raids de l'Otan avaient visé des «sites civils dans la zone de la cité Al-Fernaj».

Les combats entre les forces de Mouammar Kadhafi et les rebelles ont fait rage ces derniers jours sur la ligne de front entre Ajdabiya et Brega, où 21 rebelles ont été tués lundi.

Dans l'ouest du pays, les rebelles ont réussi à prendre pour la première fois le contrôle du village Al-Rayaniya, qui a compté deux morts et une dizaine de blessés parmi les rebelles à l'hôpital local.

Le village Al-Rayaniya est situé sur la route entre les villes de Zenten et Yefren tenues par les insurgés. L'objectif de la rébellion est de faire la jonction entre Zenten et Yefren en prenant le contrôle des villages les séparant et toujours aux mains des pro-Kadhafi. Plusieurs soldats du régime ont été faits prisonniers, dont beaucoup sont des mercenaires, provenant d'Afrique noire. Entretemps, une dizaine d'obus et de roquettes sont tombés en territoire tunisien lors d'affrontements continus dans le nord-ouest entre pro-Kadhafi et insurgés, près du poste de Dehiba, selon des témoins, provoquant l'ire de Tunis.

Parallèlement, la rébellion a remporté de nouveaux succès diplomatiques avec la reconnaissance par un 14e pays, le



Canada, de son organe politique, le Conseil national de transition (CNT), comme «représentant légitime» du peuple libyen, la Tunisie se disant prête à faire de même si le CNT le lui demande.

Interrogations sur l'Otan

Alors que l'Otan poursuit ses frappes aériennes contre les forces pro-Kadhafi, les interrogations fusent sur la capacité de l'Alliance atlantique à disposer de moyens militaires suffisants pour mener à bien sa mission si l'opération doit se prolonger trop longtemps.

Le président de la Chambre des représentants américaine, John Boehner, a ainsi mis en garde le président Barack Obama mardi au sujet d'une éventuelle poursuite des opérations militaires américaine en Libye sans autorisation du Congrès. Le leader républicain souligne que le président se trouvera à partir de dimanche en violation de la loi.

Les députés canadiens ont, quant à eux, approuvé mardi une prolongation de trois mois des opérations militaires canadiennes au sein de la mission de l'Otan en Libye.

Face à l'attitude de défi du dirigeant libyen, au pouvoir depuis plus de 40 ans, Washington tente de l'isoler de plus en plus, la secrétaire d'Etat Hillary Clinton demandant «à tous les Etats africains (...) d'appeler Kadhafi à quitter le pouvoir» et «d'expulser les diplomates pro-Kadhafi».

Déjà hostile à l'intervention de l'Otan, le président sud-africain Jacob Zuma est monté au créneau en accusant l'Alliance d'outrepasser la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU «pour obtenir un changement de régime, pour des assassinats politiques et pour une occupation militaire étrangère».

Le secrétaire américain à la Défense Robert Gates avait déjà jeté un pavé dans la mare en mettant en garde la semaine dernière les alliés sur leur manque d'investissements militaires et de volonté politique, qui pourrait «compromettre» l'efficacité de la mission en Libye.

Le conflit en Libye a fait depuis le 15 février entre «10.000 et 15.000» morts et obligé près d'un million de personnes à prendre la fuite, selon l'ONU.

R. I.

RAID CONTRE BEN LADEN

Des informateurs de la CIA arrêtés

Cinq Pakistanais sont soupçonnés d'avoir aidé l'agence de renseignement américaine dans l'organisation du raid qui a conduit à l'élimination du chef d'al-Qaïda.

Les services secrets pakistanais (ISI) semblent plus prompts à punir les militaires soupçonnés de collusion avec les Etats-Unis que ceux qui, dans ses rangs, renseignent al-Qaïda. Selon le *New York Times*, l'ISI a arrêté cinq individus, dont un officier de l'armée, soupçonnés d'avoir aidé la CIA à préparer le raid des Navy

Seals contre Oussama Ben Laden, le 2 mai dernier rapporte le journal *Le Figaro*.

Le chef d'al-Qaïda se cachait depuis plus de cinq ans à Abbottabad, ville-garnison située à moins de cent kilomètres d'Islamabad. Il a été éliminé lors d'une opération éclair de 40 minutes. Ni le gouvernement civil d'Islamabad, ni l'establishment militaire pakistanais n'avaient été mis au courant.

L'un des «informateurs» de la Centrale américaine aurait notamment communiqué les numéros des plaques d'immatricu-

lation des véhicules qui entraient et sortaient du complexe où se terrait Ben Laden. Peu après l'opération, on avait appris que des espions pakistanais travaillant pour la CIA, louaient depuis quelques mois un logement en face de cette véritable forteresse. Cela leur avait permis de suivre les allers et venues de plusieurs «résidents». Ils n'auraient toutefois jamais vu Ben Laden en personne.

Cette nouvelle révélation du *New York Times*, qui cite des sources de l'administration américaine, confirme s'il en était besoin que les relations sont au plus bas entre la CIA et l'ISI. Cette crise entre la CIA et l'ISI, la plus grave depuis des lustres, tombe mal pour l'administration Obama.

Les Etats-Unis prévoient de retirer une partie de leurs troupes d'Afghanistan dès le mois de juillet. Dans cette perspective, Washington cherche à entamer des négociations avec les talibans, et compte sur le Pakistan, qui entretient de bonnes relations avec certains groupes de rebelles, pour «faire pression sur eux», rappelle le *New York Times*.

R. I.

SANTIAGO SALCEDO DÉNONCE
LA DISCRIMINATION :

«Il faut des
solutions
drastiques»

Page 14

MIDI

Sport

VOLLEYBALL/
AHMED BOUKACEM,
COACH DU GS PÉTROLIERS
DAMES :

«Le NCB est
à prendre très
au sérieux»

Page 13

FIN DU STAGE À JOHANNESBURG

L'EN OLYMPIQUE DÈS AUJOURD'HUI À NDOLA

Lire page 12



AZZEDINE AGGOUNE, ENTRAÎNEUR
NATIONAL DE BOXE :

«REMONTER
À NOUVEAU SUR
UN PODIUM
OLYMPIQUE»



Lire page 13

30^E ET DERNIÈRE JOURNÉE DU
CHAMPIONNAT DE FOOTBALL DE L2

3 équipes
pour 1 place
au purgatoire

Lire page 12

FC SOCHAUX

Ryad Boudebouz
rempile pour une
saison

Lire page 12

30^e ET DERNIÈRE JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE FOOTBALL DE L2

3 équipes pour 1 place au purgatoire

AB Merouana, JSM Skikda ou Paradou AC : l'identité de l'équipe qui accompagnera le CR Témouchent en division amateurs sera connue demain, à l'issue de la 30^e et dernière journée du championnat professionnel de Ligue 2 de football. En effet, l'enjeu majeur de cette ultime journée de L2 est de connaître la deuxième équipe reléguée, puisque le CRT est assuré d'évoluer au palier inférieur depuis plusieurs journées, alors qu'en haut du tableau, les jeux sont faits avec l'accession du CS Constantine, du NA Hussein Dey et du CA Batna. Des trois équipes menacées par la relégation, seule l'ABM (15^e) évoluera à domicile, contre l'US Biskra, alors que la JSMS (14^e) et le PAC (13^e) seront en déplacement à Sidi Bel-Abbès contre l'USMBA et à Batna contre le MSPB. Un avantage qui risque d'être insuffisant toutefois pour les Merouanis, obligés de gagner mais aussi d'attendre une "bonne nouvelle" venant de Sidi Bel-Abbès et Batna avec les défaites de la JSMS et du PAC ou, au pire des cas, des matches nuls pour les Skikdis et les Pacistes. Deux cas de figure sont possibles : si le PAC et l'ABM terminent ex aequo, c'est l'équipe de Merouana qui finira en division amateurs en raison d'un quotient pour/buts contre défavorable. A l'aller, les deux équipes ont fait match nul 0-0 et au retour

elles se sont neutralisées 2-2. Il faudra alors recourir à leur classement à la fin de la phase aller, et là aussi, les deux équipes sont logées à la même enseigne (13^e place). Le quotient buts pour/buts contre départagera alors le PAC et l'ABM: 14/18 = 0,77% pour le PAC et 11/15 = 0,73% pour l'ABM. Dans le cas où le PAC et la JSMS bouclent la saison à égalité de points, c'est les Skikdis qui accompagneront le CRT au palier inférieur (1-0 à l'aller pour les Pacistes, 1-1 au retour). En haut du tableau, le CSC fêtera son titre de champion devant ses supporters à l'occasion de la réception du dauphin, le NAHD, dans un match qui promet du spectacle entre deux équipes qui joueront sans pression et tâcheront de gratifier le nombreux public attendu au stade Chahid-Hemlaoui d'un beau football. Le CA Batna, en déplacement à Mohammadia pour affronter le SAM, espère un faux-pas du NAHD à Constantine pour lui ravir la 2^e place et boucler de la plus belle des manières cette saison, marquée par sa participation à la Coupe de la Confédération africaine. Les autres rencontres de cette dernière journée compteront pour du beurre, les équipes concernées étant déjà en vacances. Il s'agit de : ASM Oran - ES Mostaganem, CR Témouchent - O Médéa et RC Kouba - MO Constantine.

FC SOCHAUX

Ryad Boudebouz rempile pour une saison



Le président du FC Sochaux (Ligue 1 française de football), Alexandre Lacombe, a coupé court, hier, aux rumeurs du départ du milieu international algérien, Ryad Boudebouz, en affirmant qu'il restera sochalien la saison prochaine. "Ryad a toujours dit qu'il voulait rester. Il y a eu bien sûr un peu de flottement après le départ de Francis Gillot, mais tout est clair: il reste!", a-t-il affirmé à la presse locale. Le départ de son entraîneur Francis Gillot aux Girondins de Bordeaux, aurait donné à réfléchir à Boudebouz, qui s'est dit prêt à changer d'air. Le jeune joueur algérien (21 ans) des Lionceaux, sous contrat jusqu'en 2013, est convoité aussi par d'autres formations à l'image de Tottenham, Liverpool, Marseille et Lyon. Boudebouz a réalisé une belle saison avec le FC Sochaux, avec à la clé 8 buts inscrits, en plus d'une 9^e place au classement du meilleur passeur de la Ligue 1 avec 7 passes décisives. Pour rappel, le technicien bosnien, Mehmed Bazdarevic, a signé lundi un contrat de deux saisons au profit du club du Doubs, succédant à Francis Gillot.

PARIS SG

Ali Benarbia pressenti pour intégrer le futur organigramme du club

L'ancien milieu offensif de la sélection algérienne de football, Ali Benarbia, pourrait occuper des fonctions dans le futur organigramme du Paris SG (Ligue 1 française de football), repris par des Qataris, a rapporté hier le site de RMC. "Pour l'instant, c'est en stand by. Ce n'est ni faux, ni vrai. La reprise est assez récente. Ils sont en train de refaire tout l'organigramme. Est-ce que j'en fais partie? Pour le moment, ce n'est qu'un point d'interrogation. Toujours est-il que ce n'est pas une rumeur", a-t-il révélé à la même source. Résidant actuellement au Qatar, l'ancien joueur du Paris SG (1999-2001), a été approché par les nouveaux propriétaires du club parisien pour intégrer le futur organigramme, précise la même source. Outre Benarbia, l'actuel entraîneur de l'Inter Milan (Serie A italienne) et ancien joueur du PSG, le Brésilien Leonardo, s'est vu aussi proposer un poste. Actuellement en vacances au Brésil, Leonardo réfléchit à une proposition soumise par les nouveaux propriétaires qatari du PSG. Les décideurs l'ont invité au Qatar pour lui offrir le poste de manager sportif aux pouvoirs élargis. Même s'il n'a pas pris de décision, le Brésilien réfléchit très sérieusement à l'offre parisienne, conclut le site de RMC. La cession du Paris SG à des investisseurs qatariens a été validée fin mai. Une société d'investissement du Qatar avait racheté de 70% des parts du PSG, alors que le fonds américain détient 30%, rappelle-t-on.

FIN DU STAGE À JOHANNESBURG

L'EN OLYMPIQUE DÈS AUJOURD'HUI À NDOLA

La sélection nationale algérienne olympique de football s'envolera aujourd'hui pour la Zambie en provenance de Johannesburg (Afrique du Sud), où elle a suivi durant une dizaine de jours un stage de préparation. Elle doit donner la réplique samedi prochain à son homologue de Zambie en match retour des éliminatoires des JO 2012 de Londres.

PAR MOURAD SALHI

Ainsi, les coéquipiers d'Amir Sayoud ont eu droit à quasiment une semaine consacrée exclusivement à l'acclimatation avant d'entamer les choses sérieuses, à savoir le travail technico-tactique. Une fois sur place, deux autres séances d'entraînements seront au programme de l'équipe espoirs dirigée par Azzedine Aït Djoudi, dont l'une se fera sur le terrain qui sera le théâtre de ce rendez-vous très important. Avant le départ pour la Zambie, Les coéquipiers de Challali ont bouclé la première étape de préparation par un match d'application, le coach national voulait tester les capacités de chacun pour désigner un onze de départ, qui pourra revenir avec une qualification au prochain tour. L'équipe algérienne, rappelons-le, avait remporté la manche aller sur le score sans appel de 3 buts à 0. Certes, ce résultat est largement suffisant pour une éventuelle qualification au prochain tour, mais l'équipe algérienne doit faire attention à cette coriace équipe de la Zambie qui pratique un beau football. Elle a failli, signalons-le, marquer à maintes reprises lors du match aller au stade 20-Août, cela est dû également à la fébrilité du compartiment défensif des Verts. «Quand vous jouez sans Belkalem et Guechi, deux éléments expérimentés, forcément la défense montre des signes de fébrilité, que



nous allons corriger lors de notre stage en Afrique du Sud» avait reconnu Aït Djoudi. Une chose est sûre, le coach national cherchera à mettre en place une organisation résolument défensive qui permettra de gérer cet avantage, mais la prudence doit être de mise.

Dans ce genre de rendez-vous, le milieu de terrain doit bien faire le jeu de manière à ne pas faire subir à la ligne défensive le poids de la rencontre. En tous cas du côté de l'adversaire il faut s'attendre à un jeu à 100% offensif parce qu'il est dans l'obligation de remonter trois buts. Concernant l'effectif, l'entraîneur national devrait reconduire le même groupe ayant joué le match aller à l'exception de deux ou trois éléments. Contrairement au match aller où il était obligé de jouer l'offensive pour marquer le maximum de buts pour espérer négocier le retour en toute sérénité, le coach national doit renforcer, cette fois-ci, la charnière défensive pour éviter les surprises. Cela dépendra surtout de l'évolution de l'état de santé des deux joueurs du MC Alger, Daoud et Bedboudja qui sont sous contrôle médical. Pour rappel, la sélection algérienne a entamé les préparatifs à Alger au centre de Sidi-Moussa avant de rallier l'Afrique du

Sud, pendant cette période comme l'a affirmé Aït Djoudi, l'équipe s'est entraîné sur la conservation du ballon, notamment au milieu du terrain qui reste, à présent, la force de cette équipe espoirs.

Avec l'esprit offensif de cette équipe zambienne, la tâche ne sera pas aussi facile pour les Algériens, mais ce qui est sûr c'est qu'on assistera à une belle partie de foot entre une équipe de Zambie qui doit impérativement marquer au moins quatre buts et ne pas en encaisser pour se qualifier et une équipe algérienne qui doit préserver son acquis et tenter des contres pour inscrire un but qui mettra définitivement fin à l'aventure zambienne dans cette compétition. Le sélectionneur de Zambie, Lucky Msiska, même s'il a reconnu que l'équipe algérienne a été plus efficace lors du match aller, et malgré un score accablant, affirme que le match retour sera une toute autre paire de manches. Si les camarades de Maâzouzi reviendront avec un bon résultat ils disputeront un tournoi final dans un pays africain, qui sera désigné par la CAF, en présence de sept autres équipes. Les trois premiers iront directement aux JO-2012, tandis que le quatrième jouera un match d'appui contre une équipe asiatique à Londres.

M. S.

FOOTBALL-AFRIQUE JO-2012 EN PRÉVISION DU MATCH FACE À ALGÉRIE

PRÉPARATION À HUIS CLOS DES ZAMBIENS À KITWE

La sélection olympique zambienne de football prépare à huis clos son match face à l'Algérie, prévu le 18 juin à Nchanga Stadium à Chingola, pour le compte du troisième tour retour des éliminatoires des Jeux Olympiques Londres-2012, a rapporté mardi la presse locale. L'entraîneur Lucky Msiska dont l'équipe est regroupée au camp d'entraînement à Kitwe a imposé le "black out" à la presse zambienne pour éloigner ses joueurs de la pression de la rencontre, d'après le journal *Daily Mail*. Il a souligné que la tâche qui attend son équipe face à l'Algérie est énorme et qu'elle exige une concentration totale des joueurs pour espérer renverser la vapeur au match retour. Msiska, qui a participé

aux Jeux Olympiques de 1988 en tant que joueur est optimiste et a estimé que son équipe va renverser la situation samedi prochain face à l'Algérie, malgré le 3 à 0 du match aller. "Je m'attends à ce que tous les joueurs travaillent d'arrache-pied afin que nous puissions battre l'Algérie par un score large. Je dois aussi préciser que les joueurs basés à l'étranger doivent faire la différence de par leur expérience" a déclaré Msiska. L'attaquant Rodger Kola, le milieu de terrain Justin Zulu, retenus par l'équipe nationale (A) étaient absents lors du match aller à Alger. Ils ont rejoint l'équipe zambienne en stage bloqué à Kitwe. Le milieu du terrain Chisamba Lungu est également dans le camp tandis que l'attaquant Emmanuel

L'Algérien Mehdi Mostefa à l'AC Ajaccio

Le défenseur international algérien Mehdi Mostefa va signer cet après-midi à l' Athletic Club Ajaccio pour une durée de deux ans, a annoncé le nouveau promu de la Ligue 1 française sur son site officiel. L'ancien joueur de Nîmes, relégué en National, a passé avec succès sa visite médicale ce mardi matin, précise la même source. Mehdi Mostefa a évolué au poste de milieu de terrain au sein de l'effectif du Nîmes Olympique depuis 2006. Né le 30 août 1983 à Dijon, il a fait ses premiers pas au centre de formation de l'AS Monaco FC. En 2006-2007, il rejoint le FC Sète et retrouve le National. Sa très belle saison lui a permis de signer au Nîmes Olympique avec lequel il obtient la montée en Ligue 2 dès sa première année au club. Il joue alors ses premiers matchs en L2 avec la formation garoise en 2008-2009. En juin 2009, il prolonge son contrat de 3 ans avec Nîmes à avant de rejoindre l'AC Ajaccio où il évoluera désormais. En 2004, Mehdi Mostefa a été appelé avec les Espoirs algériens. Il a été convoqué en 2010 par le sélectionneur de l'équipe d'Algérie en vue du match amical du 17 novembre contre le Luxembourg où il est titularisé d'entrée de jeu avec les Verts. Il a également pris part à la double confrontation algero-marocaine comptant pour les qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2012.

«Je suis content de signer à Ajaccio»

Le défenseur international algérien Mehdi Mostefa qui vient de signer pour deux saisons à l' Athletic Club d'Ajaccio s'est dit "très heureux" et "content" de rejoindre le club corse de Ligue 1 française. "Très heureux. Je suis content d'être ici. Ça fait plusieurs années que j'entends parler de l'ACA et que le club me plaît. Je connais déjà quelques joueurs dans l'effectif, comme J o h a n Cavalli, Carl Medjani avait lequel j'étais en sélection algérienne et Andy Delort, qui était à Nîmes." a déclaré Mehdi Mostefa sur le site officiel d'Ajaccio juste après avoir paraphé son contrat. "Je me sens déjà à l'aise. J'ai parlé avec les dirigeants, on m'a réservé un bel accueil. Maintenant je vais apprendre à connaître tout le monde. En sélection, Carl m'avait parlé du club, ça m'avait donné envie de venir à l'ACA. Je constate que tout ce qu'il m'avait dit est vrai." a-t-il ajouté. La première recrue du nouveau promu en Ligue 1 portera le numéro le numéro 14. Il rejoindra ainsi son compatriote Carl Medjani. Mostefa reprendra les entraînements avec sa nouvelle équipe le 25 juin après quelques jours de vacances en famille. L'ancien joueur de Nîmes, relégué en National, a passé avec succès sa visite médicale ce mardi matin. En 2004 Mehdi Mostefa a été appelé avec les Espoirs algériens. Il a été convoqué en 2010 par le sélectionneur de l'équipe d'Algérie en vue du match amical du 17 novembre contre le Luxembourg où il a été titularisé d'entrée avec les Verts. Il a également pris part à la double confrontation algero-marocaine comptant pour les qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2012.

Le défenseur international algérien Mehdi Mostefa va signer cet après-midi à l' Athletic Club Ajaccio pour une durée de deux ans, a annoncé le nouveau promu de la Ligue 1 française sur son site officiel. L'ancien joueur de Nîmes, relégué en National, a passé avec succès sa visite médicale ce mardi matin, précise la même source. Mehdi Mostefa a évolué au poste de milieu de terrain au sein de l'effectif du Nîmes Olympique depuis 2006. Né le 30 août 1983 à Dijon, il a fait ses premiers pas au centre de formation de l'AS Monaco FC. En 2006-2007, il rejoint le FC Sète et retrouve le National. Sa très belle saison lui a permis de signer au Nîmes Olympique avec lequel il obtient la montée en Ligue 2 dès sa première année au club. Il joue alors ses premiers matchs en L2 avec la formation garoise en 2008-2009. En juin 2009, il prolonge son contrat de 3 ans avec Nîmes à avant de rejoindre l'AC Ajaccio où il évoluera désormais. En 2004, Mehdi Mostefa a été appelé avec les Espoirs algériens. Il a été convoqué en 2010 par le sélectionneur de l'équipe d'Algérie en vue du match amical du 17 novembre contre le Luxembourg où il a été titularisé d'entrée avec les Verts. Il a également pris part à la double confrontation algero-marocaine comptant pour les qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2012.

AZZEDINE AGGOUNE, ENTRAÎNEUR NATIONAL DE BOXE :

«Remonter à nouveau sur un podium olympique»

La sélection algérienne de boxe participera aux championnats du monde 2011 de Bakou (Azerbaïdjan - 16 septembre-1^{er} octobre) avec l'objectif de qualifier le maximum de pugilistes pour les Jeux Olympiques 2012 de Londres où l'entraîneur national Azzedine Aggoune ambitionne de remonter à nouveau sur un podium olympique".



Sacré champion d'Afrique vendredi dernier à Yaoundé, au 17^e championnat continental, la sélection algérienne "va maintenant passer à une autre étape: celle de qualifier le maximum de boxeurs aux JO 2012 de Londres. L'Algérie n'est pas montée sur un podium de boxe des Jeux Olympiques depuis l'an 2000 et le moment est venu pour le faire", a déclaré Aggoune lors d'un point de presse tenu au Centre sportif algérien (CSA) de Chéraga (Alger).

"Nous venons de rattraper du terrain perdu en reprenant notre titre par équipe - perdu en 2005 à Maurice - lors des Championnats d'Afrique de Yaoundé, avec à la clé une belle moisson en individuel", s'est réjoui le coach national, au lendemain du retour à Alger des coéquipiers de Abdelkader Chadi, en provenance de Yaoundé, avec dans leur escarcelle, huit médailles (3 or, 3 argent et 2 bronze), outre la couronne continentale par équipes perdue en 2005 à Maurice au profit du Maroc. Revenant sur la production des pugilistes algériens lors du rendez-

vous de Yaoundé, l'entraîneur national a dressé un bref bilan chiffré valorisant les performances de ses capés. " Nous avons engagé 9 boxeurs, réalisant huit médailles (3 or, 3 argent et 2 bronze), nous avons disputé 21 combats au total (16 victoires et 5 défaites). En matière de chiffres, notre équipe est restée invincible durant 627 minutes", a révélé Aggoune.

"Nous avons enregistré des satisfactions, avec notamment la performance de Mohamed-Amine Ouadahi (56 kg) qui a battu le Mauricien Julie Bruno Richard, champion d'Afrique en 2007 à Madagascar, et seul médaillé africain (bronze) lors des Jeux olympiques en 2008 à Pékin. Abdelmalek Rahou (75 Kg) a enregistré, de son côté, une retentissante progression", a noté l'entraîneur national. Pour sa part, le président de la Fédération algérienne, Dr Abdellah Bessalem a vivement salué la performance de ses pugilistes. "Bravo, vous avez honoré la boxe en particulier et le sport algérien en général. Je vous sou-

haïte plein succès. Vous représentez des valeurs sur du noble art en Algérie", a lancé Dr Bessalem en direction des membres de la sélection nationale présents lors de ce point de presse. Evoquant le programme de préparation de la sélection nationale, Azzedine Aggoune a souligné qu'un "programme riche" est prévu pour nos pugilistes en prévision des prochaines échéances.

"Après une courte période de repos, nos boxeurs prendront part au tournoi international des "Quatre nations" prévu en Italie fin juillet, qui sera suivi au mois d'août, par un stage en commun avec l'équipe de l'Afrique du Sud à Johannesburg avant de participer aux Championnats arabes et du monde", a conclu Aggoune. Le boxeur Abdelhafid Benchebla, champion du monde WSB (World boxing series) dans la catégorie des (80-85 kg) est le premier sportif algérien, arabe et africain à se qualifier aux joutes olympiques.

VOLLEYBALL/AHMED BOUKACEM, COACH DU GS PÉTROLIERS DAMES

«Le NCB est à prendre très au sérieux»

L'entraîneur du GS Pétroliers (dames), Ahmed Boukacem, a estimé que le NC Béjaïa, son adversaire demain à Blida en finale de la Coupe d'Algérie de volleyball, est une équipe "à prendre très au sérieux". "Cette équipe est habituée à prendre part à ce genre de rendez-vous.

Elle est composée de joueuses d'expérience qui peuvent faire la différence à n'importe quel moment, d'où la nécessité de rester vigilants", a indiqué à l'APS le coach du GS Pétroliers. A deux jours de cette finale, qui s'annonce très disputée de part et d'autre, Ahmed Boukacem estime que ses joueuses "sont prêtes techniquement et physiquement". "Notre confiance ne devra pas être démesurée, car même si

nous avons réussi à battre le NC Béjaïa en championnat à deux reprises, cela ne diminue en rien de la valeur de cette formation", a-t-il ajouté. Evoquant les objectifs de son équipe, l'entraîneur du GS Pétroliers estime que son équipe est appelée à remporter cette finale, pour réaliser le doublé. "Nous avons réussi à décrocher le titre de champion, il nous reste donc de s'adjuger le trophée de la Coupe d'Algérie, pour finir la saison en apothéose". Toutefois, Ahmed Boukacem, n'a pas omis de relever l'absence de quelques joueuses durant la période de préparation. "Certaines joueuses, retenues par les examens universitaires de fin d'année, n'ont pu s'entraîner régulièrement avec le groupe", a-t-il

déploré. Enfin, le coach du GSP souhaïte que cette finale soit un "rendez-vous de sportivité et de fair-play entre les deux équipes", appelant le public à venir en masse à la salle de Blida, pour soutenir les deux antagonistes.

liste des joueuses retenues pour la finale

Fatma-Zahra Akkazi, Yasmine Oudni, Zahra Bensalem, Salima Hamouche, Amel Tetmache, Anissa Bahmed, Halimate Ladi, Dorothee Ikboum, Nesrine Bendi, Amel Chourouk, Sarah Benhouche, Lilia Krimate, Djouher Attouche.

CHELSEA

L'entraîneur connu dans deux semaines

Le successeur de l'Italien Carlo Ancelotti au poste d'entraîneur de Chelsea sera nommé dans les deux semaines à venir, a déclaré mercredi le directeur général du club, Ron Gourlay, devant la presse à Kuala Lumpur. "Nous travaillons et c'est une question d'une semaine ou deux, peut-être même moins", a dit M. Gourlay, soulignant que "le processus était bien engagé". Chelsea souhaite également recruter au moins deux joueurs pour la prochaine saison, a-t-il ajouté. Le capitaine des Blues John Terry a avancé les noms de l'ancien attaquant du club Mark Hughes ou du sélectionneur de la Turquie, le Néerlandais Guus Hiddink pour succéder à Ancelotti. Celui-ci avait été remercié fin mai juste après la fin du Championnat d'Angleterre, payant le prix de la saison sans titre du club londonien. M. Gourlay se trouve en Asie pour préparer la tournée qu'effectue Chelsea traditionnellement dans la région. Cette année, l'équipe rencontrera la Malaisie en match amical le 21 juillet, puis aura à son programme des rencontres à Bangkok le 24 et à Hong Kong, les 27 et 30.

Piturca d'accord pour entraîner la Roumanie

Victor Piturca, s'est dit "en principe" d'accord pour devenir le nouvel entraîneur de l'équipe nationale roumaine de football après la démission du sélectionneur Razvan Lucescu début juin, mais les discussions finales auront lieu mercredi. "J'ai eu une discussion avec le président (de la Fédération roumaine de football, ndlr) et en général les choses se présentent bien. En principe, j'ai accepté. Nous aurons une nouvelle réunion mercredi pour finaliser les discussions", a déclaré Victor Piturca mardi en fin de journée. La Fédération roumaine de football s'est bornée à indiquer que des discussions ont eu lieu avec Victor Piturca et qu'une nouvelle session aura lieu mercredi. Agé de 55 ans, Victor Piturca a déjà une longue expérience à la tête de l'équipe nationale roumaine qu'il a entraînée de 1998 à 2000 puis de 2004 à 2009. L'homme a également entraîné à plusieurs reprises une des équipes les plus emblématiques de Roumanie, le Steaua Bucarest. Il reprendrait l'équipe nationale roumaine en pleine période de qualification pour l'Euro-2012 de football alors que les Roumains se sont relancés début juin avec une victoire 3 à 0 contre la Bosnie-Herzégovine après un début de campagne médiocre (groupe D). L'entraîneur démissionnaire de l'équipe nationale Razvan Lucescu est parti pour le Rapid Bucarest (1re div. roumaine).

Inter propose 30 millions d'euros pour Kaka ?

Selon Marca, l'Inter penserait toujours à Kaka et aurait fait une offre de 30 millions d'euros au Real Madrid, pour s'attacher les services du Brésilien. Si cette information s'avère exacte, cela accrédi terait fortement la thèse d'un départ de Wesley Sneijder, convoité par Manchester United. Néanmoins, le Real Madrid ne lâchera pas son meneur de jeu à moins de 40 millions, lui qui avait été recruté de l'AC Milan pour 67 millions d'euros en 2009. En plus, l'agent, et père du joueur, a récemment déclaré qu'il ne quitterait pas la Maison Blanche.

Grafite va signer à Al-Ahli

Le Brésilien de Wolfsburg est presque certain de quitter la Bundesliga, mais il aura une dernière discussion avec Felix Magath avant de signer à Dubai. Grafite, footballeur de l'année en Allemagne en 2009, serait sur le point de signer un contrat de deux ans avec le club des Emirats Arabes Unis d'Al-Ahli, moyennant 3 millions d'euros. "Je pense qu'on aura encore une discussion avec Felix Magath, et ensuite nous déciderons de l'avenir. Je pense que le transfert sera finalisé la semaine prochaine", a déclaré Pascal Carbon, l'agent du joueur de 32 ans, à Sport360.

SANTIAGO SALCEDO PARLE DE LA DISCRIMINATION

«IL FAUT DES SOLUTIONS DRASTIQUES»

Aujourd'hui âgé de 29 ans, Santiago Salcedo est un buteur hors pair. Il débute sa carrière au Cerro Porteño, où il se fait vite remarquer en raison de son efficacité dans la surface adverse. En 2001, il fait partie de la sélection paraguayenne qui dispute la Coupe du Monde U-20 de la FIFA 2001™. Quatre ans plus tard, toujours avec le Cerro, il prend part à la Copa Libertadores, dont il termine meilleur réalisateur avec neuf unités cette année-là. Dès lors, Salcedo va susciter la convoitise de pas mal de clubs, ce qui lui vaudra de vivre des expériences en Turquie, au Japon, au Mexique et en Argentine. Il y défend successivement les couleurs des Newell's Old Boys, River Plate, Lanús et Argentinos Juniors, son club actuel. FIFA.com l'a rencontré pour évoquer avec lui les différents aspects du problème de la discrimination dans le football : comportement des supporters, manque de respect entre joueurs et solutions envisageables pour éradiquer ce fléau de la planète football.

Santiago Salcedo, comment définiriez-vous la discrimination ?

Comme de la stupidité, ni plus ni moins, de la stupidité de la part de gens insensés.

Quand avez-vous réalisé que la discrimination existait dans le football ?

À dire vrai, à mon arrivée en Argentine. Je parle de la discrimination dans le football en général. Sur le terrain, vous entendez des choses très déplacées. On finit par s'y habituer, mais ça reste quand même quelque chose de lamentable.

Pouvez-vous nous donner un exemple d'insultes dont vous avez été victime ?

"Paraguayen de m..." par exemple. Ça arrive toujours comme ça, au milieu d'une discussion normale sur le match. Moi, je réponds. Je ne me laisse pas faire. Mais cela n'est pas propre à l'Argentine. Ça se passe partout. Entre les joueurs, malheureusement, ce genre de choses arrive très souvent. C'est une erreur, car nous devrions donner l'exemple.

C'est contradictoire : vous êtes dans un pays qui vous a ouvert les portes mais qui, au stade, vous insulte par le biais de ses supporters. Faites-vous attention à ce qui vient des tribunes pendant un match ?

Oui, on entend tout. Impossible de ne pas remarquer. On pense alors que les gens sont stupides. J'insiste : ce n'est pas différent sur le terrain, même si on ne s'en rend pas compte à la télévision...

Comment ça ?

Il n'y a pas longtemps, je regardais un match entre Boca Juniors et Independiente à la télé. Les supporters d'Independiente ont commencé à chanter des chansons contre les Paraguayens et à lancer des parapluies sur la pelouse. Ça m'a fait mal. Au Paraguay, on regarde beaucoup le football argentin. Je pensais à mes compatriotes et à ce qu'ils pouvaient se dire en voyant ces images. J'ai un fils d'un an. Heureusement, il est trop petit pour comprendre ce qui se passe. Mais s'il me posait la question, je ne saurais pas comment lui expliquer ce genre de situations.

Qu'avez-vous fait à ce moment ?

Rien. J'étais chez moi et ça m'a mis mal à l'aise. Tout cela me semble complètement idiot. Il y a quelques jours, Independiente a remporté le derby contre le Racing grâce à un but d'un joueur paraguayen, Cristian Báez. Que vous dire d'autre ? Le meilleur buteur de l'histoire du club est Arsenio Erico, Paraguayen lui



aussi. Il n'y a donc aucune logique. Ce n'est rien d'autre que de la stupidité, pardonnez-moi l'expression.

Avez-vous subi de discrimination hors du terrain ?

Non, jamais. Heureusement, en dehors du football, on m'a toujours traité de façon extraordinaire.

Comment expliquez-vous le changement de comportement des gens dès qu'ils se retrouvent l'intérieur d'un stade ?

Je ne sais pas, c'est complètement ridicule. Les personnes qui vous crient des choses horribles sont les mêmes qui, le lendemain, vous demandent s'ils peuvent photographier leur enfant à côté de vous ou si vous pouvez leur signer un maillot, même s'il est d'une autre équipe. Il n'y a aucune espèce de cohérence.

Que pourrait-on faire pour en finir avec ce genre de situations ?

Il faut commencer par analyser la situation en profondeur. Pour commencer, ce serait bien d'arrêter le match chaque fois que des chants racistes descendent des tribunes. Cela dit, il faudrait arrêter sept ou huit matches à chaque journée de championnat.

Il y a aussi la solution des sanctions économiques ou sportives, même s'il est injuste pour les clubs et les joueurs de retirer des points. Quelles que soient les solutions adoptées, elles doivent être drastiques. Mais avant de faire quoi que ce soit, je le répète, il faut bien analyser les choses...

Quel message aimeriez-vous faire passer aux gens qui ont ce genre d'attitude au stade ?

J'aimerais leur demander si c'est vraiment l'exemple qu'ils veulent donner à leurs enfants. Pour le reste, je préfère l'indifférence. Je pense que l'indifférence est une attitude assez radicale à sa façon. Personnellement, j'ai été élevé de manière différente et je sais quel genre de personne je suis. Comme je l'ai toujours dit, je suis très fier d'être paraguayen.

Pas de conciliation entre Puel et Lyon

L'entraîneur de Lyon Claude Puel a déclaré mercredi que l'audience de conciliation organisée à la Ligue de football professionnel (LFP) à la demande du club

n'avait pas abouti, ce qui devrait déboucher sur une rupture anticipée de son contrat. "La commission a constaté la non-conciliation. Pour acter la suite on verra", a simplement déclaré Puel à sa sortie des locaux de la LFP. En cas de rupture anticipée du contrat de Puel, il lui reste un an de contrat- le montant des indemnités à verser par l'OL pourrait se situer aux alentours de 4 millions d'euros. Puel, 49 ans, entraîne l'OL depuis trois ans. Le club n'a gagné aucun titre sous son mandat et le divorce entre les deux parties apparaît inéluctable depuis.

SÉMINAIRE MALEK-HADDAD

Hommage posthume à Nadjia Abeer

Un vibrant hommage posthume a été rendu à titre posthume à la romancière Nadjia Abeer (Nadjia Benzeghouta de son vrai nom), à l'ouverture mardi à Constantine du séminaire littéraire Malek-Haddad.

Un groupe de femmes universitaires, formé d'amies et de parentes de la défunte romancière, a rejoint à cette occasion le séminaire, à la salle du théâtre de la Direction de la culture, pour des lectures de textes choisis de l'œuvre de cette romancière et des témoignages sur la vie de cette femme de lettre qui a dédié la majeure partie de son œuvre à sa ville natale Constantine.

Devenue plus connue surtout après sa mort, un 21 octobre 2005, Nadjia Abeer, qui est arrivée à l'écriture à un âge tardif, a écrit trois romans, tous tirés de ses souvenirs et de son parcours personnel et où Constantine, la ville natale de l'écrivaine, occupe une place prépondérante.

Dans le premier roman, paru en 2002 sous le titre "Constantine ou les moineaux de la murette", l'enfance et les souvenirs personnels de la romancière se croisent avec l'histoire de la ville constituant une fresque sur la vie dans cette Cité et sur son évolution à travers les années 50 et 60 notamment.

Faisant une lecture de ce roman "fondateur" de l'œuvre de l'écrivaine, son amie, l'universitaire Chafia Benmayouf, considère que la vie de Nadjia Abeer "peut être comparée à celle du poisson saumon qui, après avoir sillonné les mers et les océans,



revient vers le lieu de sa naissance pour y terminer ses jours".

En effet, Nadjia Abeer, qui a vécu longtemps aux Etats-Unis et au Moyen-Orient où elle a suivi son mari, a été prise d'une grande soif de renouer avec Constantine, sa ville natale, et est effectivement rentrée au pays à la cinquantaine.

Une quête des racines, de l'enfance et de soi que la romancière a exprimé avec profondeur et émotion dans le préambule de son premier roman et dont la lecture qui a été faite à l'occasion de cet hommage, a donné aux présents une idée sur la profondeur des idées et la beauté du style de la romancière. Nadjia Abeer a ensuite écrit "l'Albatros", et "Bab el Kantara", deux autres romans tirés de son parcours et de ses souvenirs personnels et où Constantine est également omniprésente,

mais qui n'ont été publiés qu'à des tirages limités poussant l'une des sœurs de l'écrivaine, présente à cet hommage, à lancer un appel aux autorités compétentes "afin de rééditer ces œuvres qui font honneur à Constantine".

Le directeur de wilaya de la Culture, M. Djamel Eddine Foughali, a promis que la réédition des œuvres de Abeer sera faite, car, a-t-il dit, le "fonds de la création du ministère de la Culture est réservé pour ce genre d'actes et il a déjà servi à éditer plus d'un millier de titres".

Les hommes de lettres Said Boutadjine et Mohamed Sari seront également honorés à l'occasion de ce séminaire dont le programme compte quelque 26 conférences d'universitaires et hommes de lettres de différentes régions du pays.

APS

13e FESTIVAL DU THÉÂTRE DE MEKNÈS

Les professionnels marocains boycottent



Trois associations culturelles marocaines ont décidé de boycotter le 13e festival du théâtre national de Meknès (150 km à l'est de Rabat) prévu du 15 au 22 juin, en raison du mépris du ministère de la Culture vis-à-vis des revendications des professionnels du 4e art, a-t-on annoncé mardi.

Le Syndicat marocain des profession-

nels du théâtre, l'Association des lauréats de l'Institut supérieur des arts dramatiques et de l'animation culturelle ainsi que la Coordination des troupes théâtrales marocaines (60 troupes) ont souligné dans un communiqué remis à la presse que leur décision a été prise en raison de "la mauvaise gestion et de l'absence d'un véritable projet culturel" du ministère.

Ces trois associations ont, par ailleurs, indiqué qu'ils rejetaient le projet élaboré unilatéralement par la tutelle relatif à l'amendement de la décision ministérielle sur le soutien au théâtre et qui comporte des paragraphes et des mesures constituant "une régression dangereuse sur les acquis

réalisés" en termes de production théâtrale.

Depuis l'installation de Bensalem Himmich, il y a deux ans, à la tête du département de la Culture, des boycotts de manifestations culturelles ont été organisés par des acteurs de la vie culturelle marocaine et plusieurs sit-in ont été observés devant le siège du ministère pour protester contre les "dérives" et les "reculs" qui caractérisent la culture au Maroc.

Ainsi, l'Union des écrivains du Maroc (Uem), la Maison de la poésie (Bayt Achiir) et la Coalition marocaine des cultures et des arts avaient boycotté le dernier Salon international du livre de Casablanca (Siel, 11-20 février).

Ils protestaient contre le non-financement des festivals et rencontres culturels, initiés par la société civile, l'annulation de l'allocation octroyée à la Mutuelle des artistes et le retard pris dans l'adoption du statut de l'artiste. Le boycott de ce Salon avait, également, été décidé pour dénoncer le non-respect des promesses tenues par le ministère de la Culture et protester contre la réduction du soutien financier annuel qu'il leur octroie.

APS

TLEMCCEN CAPITALE DE LA CULTURE ISLAMIQUE

Le consul d'Espagne se dit fière de la participation de son pays

Le consul général d'Espagne à Oran, M. José Manuel Rodriguez Martinez, a fait part de la "fierté" de son pays de participer à la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011". "L'Espagne est fière de participer à la manifestation culturelle internationale qu'abrite la ville de Tlemcen durant l'année 2011", a-t-il indiqué lundi soir à l'occasion de l'ouverture de la semaine culturelle de son pays à Tlemcen. L'Espagne "est fière de montrer également quelques facettes de sa culture au public algérien ainsi que le passé commun qu'elle a avec le monde arabomusulman", a-t-il ajouté. Le coup d'envoi de cette semaine culturelle a été, tout d'abord, marqué par le vernissage au nouveau palais de la culture d'Imama, d'une exposition picturale de l'artiste espagnole Margarida Riera et de l'artiste algérienne Djahida Houadef. Cette exposition est une expérience aux regards croisés. Chacune des deux artistes s'est inspirée de la géographie dans toute sa dimension culturelle pour porter un regard et des sensations sur le pays de l'autre. Une série de quatre films documentaires sur l'histoire d'Andalousie réalisée par la fondation "El Legado Andalusi" implantée dans la ville de Grenade a été également projetée au public tlemcenien qui a été nombreux à assister à ces activités culturelles espagnoles. L'objectif de cette fondation culturelle, a-t-on précisé, est "de récupérer, diffuser et mettre en valeur l'héritage d'Al Andalous, qui fait partie de l'identité culturelle espagnole et méditerranéenne". En fin de soirée, la guitariste virtuose Paola Requena a présenté un concert de guitare classique qui a émerveillé le public présent. En effet, cette musicienne de 31 ans a remporté d'importants prix lors des divers concours internationaux de guitare. La semaine culturelle espagnole qui s'étalera jusqu'au 16 juin courant donnera également lieu à la projection d'autres films documentaires sur l'Andalousie, son architecture, son urbanisme et son art. Un spectacle de flamenco, qui sera présenté par la fondation "casa patas", fera également une tournée dans les villes d'Oran et Mostaganem.

FESTIVAL NATIONAL DE DANSE HIP HOP

Coup d'envoi le 25 juin à Ténès

Le coup d'envoi de la 2e édition du festival national de danse Hip Hop sera donné le 25 juin prochain au théâtre de plein air de la ville côtière de Ténès, au nord de la wilaya de Chlef. Organisée par la Direction de la jeunesse et des sports en collaboration avec la ligue de wilaya des activités culturelles et scientifiques de Chlef. Cette 2e édition, à laquelle prendront part plus de cent éléments dont 16 filles, se veut, selon les organisateurs, un cadre d'échange et de compétitivité entre les jeunes versés dans le break dance. Agés de 13 à 30 ans, ces jeunes se produiront durant une semaine devant un public rompu à ce genre de danse, puisque la 1re troupe locale de ce genre musical a vu le jour à Ténès. Les seize troupes participantes sont issues de treize wilayas représentant les régions est, ouest, centre et sud du pays, relèvent les organisateurs. La nouveauté de cette 2e édition qui s'étalera du 25 au 30 juin réside dans l'introduction de la danse "un contre un" pour les garçons et "deux contre deux" pour les filles, expliquent les organisateurs qui justifient le recours à une telle formule par les avantages qu'elle procure en matière de compétitivité. Les lauréats de ce festival prendront part au Festival africain qui aura lieu le 27 août prochain au Zimbabwe.

APS



ACCUSÉ levez-vous !



CAMBRIOLAGE

Un gendre pas du tout recommandable

Nadia, 26 ans, était venue au rendez-vous qu'elle avait avec Hamid au parc zoologique, mais elle avait une mine austère et semblait de mauvaise humeur. Pourtant, cette journée du mois de mars 2011 était des plus agréables.

PAR KAMEL AZIOUALI

Dans un premier temps, le jeune homme de trente-cinq ans fit mine de n'avoir rien remarqué, s'attendant à ce que sa bien-aimée lui dise ce qui la préoccupait sans qu'il n'ait besoin de le lui demander. Mais au bout de dix minutes de bouderie, il lui demanda :

- Qu'est-ce qui se passe, Nadia ? Tu ne te sens pas bien ?

- Ah ! Tu t'es enfin rendu compte que je ne me sentais pas bien !

- Dès que je t'ai vue j'ai compris qu'il y avait quelque chose qui n'allait pas et je m'attendais à ce que tu m'en parles. Et puis, je t'ai trouvé un peu bizarre. Moi, quand je ne me sens pas bien, j'évite de voir les gens. A quoi me servirait-il d'aller les voir si c'est pour leur offrir une mine triste ?

- Oh ! Hamid... pourquoi fais-tu l'idiot avec moi ? Je sais que tu es quelqu'un d'intelligent. Tu sais pourquoi je suis dans cet état-là.

- Je sais pourquoi tu... Ah ! ça y est ! J'ai compris... Tu fais allusion à notre situation ?

- A la bonne heure ! Hamid, cela fait une année que nous nous connaissons et tu ne t'es pas encore décidé à me demander en mariage malgré toutes tes promesses. Je commence à me demander si tu n'es pas en train de me mener en bateau. Mon père est au courant que nous nous connaissons parce que ma mère le lui a dit, mais depuis quelques jours, il me regarde de travers. Si tu ne viens pas demander ma main, je finirai par penser, comme ma mère, que tu te moques de moi.

- Oh ! Nadia, tu sais bien que je ne suis pas en train de me moquer de toi. Je ne suis pas riche. Je suis un simple fonctionnaire. Je fais de mon mieux pour mettre de l'argent de côté mais à chaque fois surviennent de grosses dépenses inattendues. Le mois dernier, ma mère est tombée gravement malade et on a dû lui faire passer un scanner chez un privé parce qu'à l'hôpital, c'est sur rendez-vous. Ça m'a coûté 16.000 DA ! Plus de la moitié de mon salaire. Et l'autre fois, c'était...

- Oh ! S'il te plaît, tu ne vas pas encore me ressortir le même disque. Je suis désolée, Hamid... mais je ne sortirai plus avec toi, si tu ne prends pas une décision claire vis-à-vis de nous.

Les deux jeunes gens arrivèrent en vue d'un fast-food et Hamid proposa de s'y attabler.

- J'ai un petit creux à l'estomac et cela m'empêche de réfléchir. Allons manger des sandwiches. Je suis sûr qu'après je trouverai une solution claire, comme tu dis. Ce n'est



qu'une fois que le jeune homme eut fini de manger son frite-omelette-viande hachée qu'il fit part à Nadia de la décision qu'il avait prise.

- Vendredi prochain, juste après la Grande Prière, je viendrai avec ma mère et ma tante ainsi que ma sœur aînée, dont je t'ai souvent parlé.

- La dentiste ?

- Oui. Il se peut que ma mère ne vienne pas parce qu'elle est un peu malade... En ce moment, elle se porte un peu mieux mais d'ici jeudi tout peut arriver.

Le jeune homme se tut un petit moment puis demanda à sa dulcinée :

- Maintenant, tu peux manger ton sandwich, non ?

- Oh ! Je ne sais pas si tu me dis la vérité. D'ici jeudi, tu peux trouver un prétexte pour ne pas ramener tes parents. Tu pourrais me dire, par exemple, que la santé de ta mère s'est encore détériorée.

Hamid posa sur Nadia un long regard triste puis prit une autre décision.

- Allez, prends ton sandwich... Tu le mangeras dans la voiture.

- Où comptes-tu m'emmener ?

- Chez moi. Je vais te présenter à ma mère.

- Tu vas me présenter à ta mère ? Mais tu es fou ? Je ne peux pas venir comme ça. Il faut que je me fasse un peu belle.

- Cesse de dire des bêtises. C'est une femme que je vais présenter à ma mère pas son maquillage !

- Et ton père ? Il est peut-être à la maison. Il n'appréciera certainement pas que je débarque chez lui sans crier gare. Sans compter qu'il se dira certainement que je suis une fille légère parce que j'ai suivi quelqu'un chez lui.

- Non... Ne t'inquiète pas pour cela. Mon père aussi veut que je me marie !

Une heure plus tard, Nadia s'était retrouvée en face des parents de Hamid. Et contrairement à ce qu'elle s'imaginait, l'entrevue se passa très bien.

Sur le chemin du retour, Nadia confia à Hamid :

- Tes parents sont très sympathiques et toi, tu es sincère. Je n'aurais jamais dû me montrer désagréable avec toi...

- Je trouve que tu avais raison de me bousculer, Nadia. Tu as vu le résultat !

- C'est vrai... mais sincèrement, je

regrette de t'avoir boudé pendant plus d'une heure. J'aurais dû me montrer un peu plus adulte et parler en tenant un langage franc.

- Bon, n'en parlons plus. Je te raccompagne chez toi.

- D'accord. Mais tu me poses comme

exigeantes, lui avaient souvent affirmé ses collègues. Aller vivre à Alger, El Aâssima, comme elles disent, c'était déjà monumental pour elles !

Hamid était désespéré et commençait sérieusement à envisager une rupture à l'amiable pour faute de moyens matériels. Mais voilà que Satan allait intervenir en sa faveur à deux reprises. Une première fois, il rencontra le père de Nadia à Alger et celui-ci l'invita à déjeuner. Il eut beau essayer de décliner l'invitation, son futur beau-père insista tant et si bien qu'il finit par accepter, d'autant plus que son beau-père devait revenir sur Alger et il lui en expliqua la raison.

- Je dois rentrer parce que j'ai oublié mon chéquier à la maison... Je dois payer quelques fournisseurs et ça ne peut pas attendre demain.

Au cours du trajet entre Alger et Koléa, le père de Nadia parla des problèmes qu'il avait avec les banques et il fut amené à dire que la moitié de l'argent qu'il possédait, il le cachait chez lui. Sur le moment, Hamid n'avait pas réagi. Mais quand il eut vu le trousseau de clés accrochée dans le hall de la villa de ses futurs beaux-parents, à côté du compteur électrique, Satan commença à lui chuchoter : «*La voilà la solution à ton problème ! Elle se trouve juste à côté du compteur !*»

Quelques jours plus tard, au début du mois de mai de l'année en cours, la mère de Nadia tomba malade et Hamid lui rendit visite. Et comme il lui manquait un médicament que son père n'arrivait pas à trouver, il se chargea d'aller le lui procurer chez un pharmacien qu'il connaissait. Il se dirigea vers la sortie et arrivé dans le hall, il regarda le trousseau de clés. Le jeune homme s'assura que personne ne le voyait, et il s'en saisit. Satan était intervenu pour la seconde fois. A son retour, deux heures plus tard, il avait le médicament qui manquait à sa future belle-mère ainsi qu'un jeu de clés de la villa pour lui tout seul. Il remit à leur place les clés originales sans que personne ne s'en aperçoive. Les jours passèrent. Hamid attendit que toute sa belle-famille soit sortie et il entra dans la villa. Comme dans les films policiers, il mit des gants et chercha tant et si bien qu'il finit par trouver l'armoire où le père de Nadia cachait son argent dans des sacs noirs en plastique. Il y avait une bonne douzaine de gros sacs et il vida l'un d'entre eux dans son petit cabas. Il avait pris 115 millions de centimes ! Il pourrait se marier, dépenser sans compter et sans vendre la Maruti ! Dès que le père de Nadia eut découvert le vol, il ne soupçonna qu'une seule personne : Hamid ! Il déposa plainte auprès de la Gendarmerie tout en donnant le nom du suspect. Hamid est arrêté et interrogé. Comme Satan, à ce moment-là, l'avait laissé tomber, il avoua. Son beau-père eut beau lui pardonner et retirer sa plainte, il se retrouva au box des accusés, au tribunal de Koléa, pour cambriolage à la fin du mois de mai dernier. Verdict : 3 ans de prison ferme et 30 millions de centimes d'amende !

Quant à son mariage avec Nadia, il est bien sûr annulé. Et en plus, il devra vendre la Maruti pour payer l'amende !

K. A.

Pippa Middleton : Célibataire pour de bon ?

Le quotidien *The Sun* a annoncé une nouvelle attendue par de nombreux Anglais : Pippa Middleton viendrait de quitter Alex Loudon et serait désormais célibataire. Une bonne nouvelle pour ceux qui attendent impatiemment de la voir se caser avec le Prince Harry. De nombreux Anglais attendaient cette nouvelle avec impatience. Le quotidien *The Sun* a donc pris les devants et annoncé récemment que Pippa Middleton est célibataire, après avoir quitté son boyfriend Alex Loudon. Un proche de la jeune femme aurait toutefois confié au *Sun* : "Ils (Pippa et Alex) resteront amis mais Pippa est maintenant très en vue et cela crée des tensions. (...) Ils prennent des chemins différents". Il est vrai que depuis le mariage de sa sœur Kate avec le Prince William le 29 avril dernier, Pippa Middleton est très rapidement devenue la femme regardée d'Angleterre. Il est possible qu'Alex Loudon, aussi riche et compréhensif soit-il, n'ait pas pu se faire à l'idée que sa copine soit aussi célèbre dans tout le pays. Il semblerait, donc, que la belle ait à nouveau le cœur libre. Il ne risque pas de le rester très longtemps puisque de nombreux hommes se pressent à sa porte. Selon les rumeurs, le Prince Harry, célibataire depuis peu, s'y mettrait aussi. Et un double mariage princier avec les deux sœurs Middleton, c'est apparemment le rêve de pas mal d'Anglais. Affaire à suivre



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

16 juin Journée mondiale de l'enfant africain



Le 16 juin, les coalitions africaines de l'action mondiale contre la pauvreté organisent des actions simultanées pour marquer le coup pour la Journée de l'enfant africain. La Journée de l'enfant africain est un événement annuel qui commémore le massacre des enfants de Soweto de 1976 par le régime de l'apartheid. Les coalitions de l'action mondiale contre la pauvreté ont choisi cette occasion pour en faire la Journée africaine du bandeau blanc et pour faire une demande régionale auprès des dirigeants afin qu'ils agissent immédiatement pour éradiquer la pauvreté extrême qui cause la mort à un enfant toutes les 3 secondes.

1904 Enregistrement de «Pepsi-Cola»

Enregistrement aux États-Unis de la marque de commerce «Pepsi-Cola», un an après l'ouverture de sa manufacture. Tout comme pour le Coca-Cola, c'est un pharmacien qui a découvert cette boisson. Le pharmacien Caleb D. Bradham crée une liqueur douce à l'été de 1898 et la vend à ses clients sous le nom de Brad Drink. Comme cette boisson devient de plus en plus populaire et il décide en ce jour de l'enregistrer sous le nom de Pepsi-Cola. Cette boisson est censé être bénéfique pour stimuler l'énergie et aider à la digestion.

1940 La France demande l'armistice

Paul Reynaud démissionne du poste de Premier ministre de la France et s'oppose à un armistice avec l'Allemagne nazie. Le maréchal Philippe Pétain est nommé Chef d'État de France et demande l'armistice avec l'Allemagne. Et le sinistre "Ordre Nouveau" s'installe en France. Winston Churchill informe les membres du Commonwealth que si le Royaume-Uni a décidé de continuer la guerre seule, ce n'est pas par obstination mais «une décision basée sur une évaluation de la vraie force de sa position».

1963 Valentina Terechkova, première femme de l'espace

La cosmonaute russe Valentina Terechkova âgée de 26 ans est la première astronaute féminine. Elle a effectué 48 orbites autour de la terre à bord de Vostok 6, en 70 heures et 41 minutes, du 16 juin 1963 à 12 h 30 au 19 juin 1963 à 11 h 11. Cette durée de vol de 2 jours 22 heures et 41 minutes représentait, en une seule mission, plus que le total des heures de vol des astronautes américains de l'époque. Elle reste à ce jour l'unique femme à avoir effectué seule un voyage dans l'espace.



1976 Le massacre de Soweto

Le chef de la Gestapo responsable de la ville de Lyon en France est accusé d'avoir envoyé plus de 7.500 juifs et résistants français dans des camps de concentration et d'en avoir fait exécuter 4.000 autres. Il sera tenu responsable et condamné à la prison à vie.

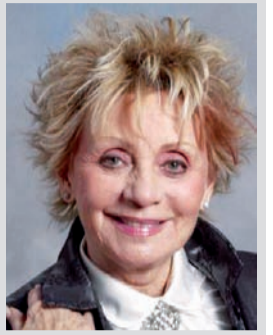
1998 Joseph Estrada est élu président des Philippines

Le massacre de Soweto est le nom couramment donné à une opération policière de répression sanglante menée le 16 juin 1976 contre une manifestation de jeunes Africains lors de l'apartheid, en Afrique du Sud. À Soweto (24 km au sud-ouest de Johannesburg), les conditions de vie sont très difficiles pour la communauté noire qui souffre de la misère, de la maladie, des gangs et du racisme omniprésent. Le 16 juin 1976, des étudiants noirs se rassemblent pour protester, notamment contre l'obligation pour les Noirs de parler l'afrikaan, particulièrement dans les études. À neuf heures et demie le matin, des jeunes commencent à se réunir avec des banderoles. Ils avaient pour but de protester et d'exprimer leurs opinions, la manifestation se voulait ainsi pacifique et il était convenu que rien ne devait être fait qui aurait pu entraîner des combats avec la police. Mais la police avait reçu cet ordre du Premier ministre Balthazar Johannes : "Rétablir l'ordre à tout prix et user de tous les moyens à cet effet". Ils ouvrent le feu sur la foule. Les manifestants s'enfuient, des enfants tombent sur le sol, couverts de sang. On estime le bilan à 23 morts et 220 blessés. Le massacre touche l'opinion internationale pour son horreur face aux enfants aux mains nues. Steve Biko le plus populaire des leaders de ce mouvement de contestation est arrêté et meurt quelques jours plus tard. Son autopsie révélera de violents coups portés à la tête. Ce massacre a été mis en scène à la fin du film *Le cri de la liberté* (Cry Freedom) de Richard Attenborough.

LE CARNET DU MIDI

1928 LA PASSION FAIT LA FORCE

Annie Cordy, de son vrai nom Léonie Cooreman, est une chanteuse et actrice belge, née à Laeken (Bruxelles) ce jour. Très énergique et toujours de bonne humeur, elle vante les mérites du sourire, même s'il lui arrive d'incarner des rôles plus graves au cinéma ou pour des fictions pour la télévision. Elle a enregistré plus de 600 chansons, joué dans une dizaine de comédies musicales, une trentaine de films et de téléfilms, donné plus de 6.800 galas. Le roi des Belges Albert II l'a anoblie le 11 octobre 2004, et lui a conféré le titre de baronne. À 8 ans, sa mère l'inscrit à un cours de danse. Elle apprend le piano et le solfège, tout en poursuivant ses études, puis participe à des galas de bienfaisance. Entre les numéros dansés, elle chante les succès du moment. Très vite, tout s'enchaîne : radio-crochets, concours... Aussitôt remarquée par le directeur artistique du Lido qui réussit à la convaincre de quitter sa ville natale, Annie Cordy débarque à Paris le 1er mai 1950, engagée comme meneuse de revue. Entre opérettes, chansons, cinéma et music-hall, Annie triomphe sur tous les fronts. En 1998, Annie a fêté son 70e anniversaire et ses 50 ans de carrière sur la scène de l'Olympia, et publie pour la première fois ses mémoires, sous le titre *Nini la Chance*. En 2011, elle fait partie de la tournée *Âge tendre et Têtes de bois saison 6* qui a débuté en mars 2011.



1950 MONSIEUR MÉTÉO

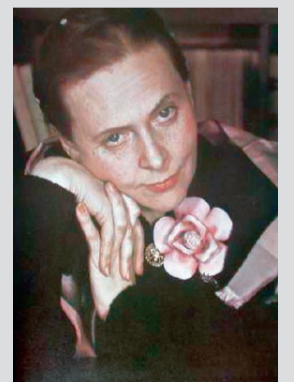


Alain Gillot Petre est né ce jour. Après des études d'histoire et de géographie, Alain Gillot-Pétré débute une carrière de journaliste de télévision en 1972. Il est d'abord rédacteur de politique étrangère et participe aux émissions 24 heures sur la 2, puis 24 heures sur la 1. De 1975 à 1977, il est aussi critique littéraire à France Inter. De 1981 à 1986, il est chargé du bulletin météo télévisé sur Antenne 2, tout en assurant la chronique météo du quotidien *Libération* de 1982 à 1986. Il fête ainsi son 2.000e bulletin le 17 décembre 1984 sur Antenne 2, au côté

de Bernard Rapp. Le 7 février 1986, il présente son dernier bulletin sur cette chaîne, le 2.623e, en compagnie de Claude Sérillon, et en remerciant chaleureusement son public. Le 1er juin 1998, alors qu'il présente son 8.986e bulletin. Alain Gillot-Pétré parcourait aussi le monde pour l'observation des ouragans et cyclones, au sein d'un groupe de neuf personnes qu'il avait fondé, l'ADO (Amicale Des Ouragans) et dont les membres portaient le nom d'un cyclone. Le sien était «Hugo» en référence au cyclone de 1989. Il est victime d'un malaise en direct devant plus de cinq millions de téléspectateurs. Il reprendra son activité quatre mois plus tard mais n'apparaît plus qu'irrégulièrement. Sa mort, survenue durant le réveil du 31 décembre 1999, ses très nombreux fans et téléspectateurs apprendront qu'il souffrait d'un cancer depuis plusieurs années. Les téléspectateurs lui avaient décerné à cinq reprises le trophée du meilleur présentateur météo. «Gillot» avait au cours de sa longue carrière imposé un ton nouveau et révolutionné le concept et la présentation du journal météo.

1970 LA MUSE D'ARAGON

Elsa Triolet, née Elsa Kagan, est une femme de lettres et résistante française d'origine russe née à Moscou, décédée. Elle est également connue sous le pseudonyme de Laurent Daniel. Elle a pour sœur Lili Brik, dont elle est très jalouse, mais qu'elle admire en même temps. Lili rejoindra en 1905 la révolution russe et c'est par elle qu'Elsa et Aragon auront des contacts communistes. En 1918, elle quitte la Russie et en 1919, elle épouse à Paris André Triolet, un officier français avec qui elle part à Tahiti pendant un an. C'est là qu'elle écrira ses premières œuvres. Elle rencontre Louis Aragon en 1928 à Paris, au café La Coupole, fréquenté par beaucoup d'artistes. Elle devient sa muse. Dans les années trente, elle dessine des colliers pour la Haute couture et écrit des reportages pour des journaux russes ; elle traduit également des auteurs russes et français. Elle commence à écrire un premier roman en français, *Bonsoir Thérèse*, en 1938. Elle se marie avec Aragon le 28 février 1939. Elle entre avec lui dans la Résistance et contribue à faire paraître et à diffuser les journaux *Appartenance* au comité directeur du Comité national des écrivains (CNE), elle s'attache à promouvoir la lecture et la vente de livres dans les années cinquante. Elle voyage beaucoup dans les pays socialistes avec Aragon, mais, si elle a conscience de l'antisémitisme qui atteint sa sœur. Elle exprime sa critique du stalinisme en 1957 dans *Le Monument*. Elle démissionne la même année du comité directeur du CNE. Elsa Triolet meurt d'un malaise cardiaque le 16 juin 1970 dans la propriété qu'elle possède avec Aragon. Elle sera enterrée aux côtés de son époux Louis Aragon.



MÉNOPAUSE ET POIDS

Une «croyance» complètement erronée !

Non, la ménopause n'est pas responsable d'une prise de poids. Pourtant nous pensons toutes que la prise de poids fait partie des symptômes de la ménopause, au même titre que les bouffées de chaleur, la fatigue ou les insomnies...

Quid de la prise de poids à la ménopause...

La ménopause, vers la cinquantaine, génèrent chez beaucoup de femmes un certain nombre de symptômes, dont les plus fréquents sont les bouffées de chaleur, l'insomnie, la fatigue, la baisse du moral, etc.

Pour essayer de résister à cette diminution de l'activité hormonale, pour compenser, voire se consoler, les femmes modifient leurs comportements alimentaires

sans s'en rendre compte et augmentent, souvent à leur insu, leur ration alimentaire de la journée.

D'autres se dirigent vers des aliments "consolateurs", bien gras et bien sucrés. Ce n'est donc pas la ménopause ou l'après-ménopause qui est la cause de la prise de poids.

Selon une étude européenne, réalisée il y a une dizaine d'années, entre 18 et 58 ans, les femmes prennent 10 kg. C'est bien sûr une moyenne, certaines prennent 2 à 3 kg, d'autres 15 à 20 kg. Si l'on regarde de plus près, on constate que l'évolution du poids est très progressive, uniforme, mois après mois, année après année, même si l'on remarque quelques hauts et bas comme au moment des grossesses par exemple. Ainsi, l'idée qu'il y aurait une prise de poids phénoménale au moment de la ménopause est totalement erronée ! La prise de poids n'est pas un des symptômes de la ménopause.



alimentaire de la journée et non pas à peine 35% ou 40% comme c'est parfois le cas.

Le pire est qu'elles font des efforts pour les limiter car quand on ne mange pas de féculents, on a faim et en plus, on est sujet aux fringales... Ce phénomène est encore renforcé par une insuffisance en protéines (viandes, poissons, volailles, crustacés, fruits de mer...). Elles en mangent souvent à peine 15% à 17%, alors qu'idéalement il en faudrait au moins 25% à 30%. Et on s'aperçoit ainsi que la majeure partie des calories ingérées provient du gras : 35% à 45%, voire parfois même 50%. Un tel déséquilibre s'accompagne irrémédiablement d'une prise de poids progressive.

Les régimes à privilégier

Pas de régimes hypocaloriques car ils sont frustrants, jalonnés de reprises de poids et parce qu'ils durent de longs mois, parfois des années.

Certaines femmes deviennent ainsi esclaves de ces stratégies restrictives sans jamais atteindre le poids recherché et donc sans jamais pouvoir passer à l'étape importante de stabilisation du poids grâce à une stratégie alimentaire judicieuse.

Inversement, la diète protéinée médicalisée permet d'obtenir une perte de poids rapide et ainsi de passer immédiatement à la 2e problématique qui consiste à modifier son comportement alimentaire pour toute la vie, afin de ne pas reprendre de poids. Il s'agit de la diète protéinée encadrée médicalement, pas des régimes en sachets protéinés, que l'on trouve dans le commerce et dont on se sert sans encadrement particulier, le plus souvent en "substitution des repas".

Ces stratégies ont mauvaise presse car, soit ne donnant pas de résultats durables, soit exposant à des malaises diverses, voire à des accidents.

Le principe de la diète protéinée est très simple : en apportant presque exclusivement des protéines (et très peu d'hydrates de carbone), on oblige l'organisme à puiser de l'énergie dans les graisses stockées. C'est le phénomène de cétose. Lors de cette diète, on n'a pas faim, on est rassasié. Toutefois, pour certaines femmes, l'envie d'aliments-plaisirs persiste. C'est rapide et efficace : en moyenne, on perd 10% de son poids en 4 semaines, ce qui est beaucoup. On n'est pas du tout fatigué et on ne perd pratiquement pas de muscle. Le principal inconvénient est social et convivial, car pendant qu'on fait cette diète on ne peut pas se mettre à table avec les autres. En effet, si l'on mange des hydrates de carbone (un morceau de pain par exemple), même très peu, la cétose s'arrê-

te et c'est l'inefficacité pendant plusieurs jours. Ensuite, on revient à la vie normale, on abandonne définitivement la diète protéinée et on réapprend aux patientes à bien s'alimenter, c'est-à-dire à équilibrer leur alimentation correctement : 50% de féculents et autres hydrates de carbone, 25% de protéines et 25% de graisses : le poids perdu ne reviendra pas.

Cependant, il ne faut pas avoir faim (entre les repas). Si c'est le cas, il y a un problème, car il est impossible d'avoir faim si l'on mange suffisamment de protéines et de féculents, (avec très peu de matières grasses) : pommes de terre au four, pâtes avec un filet d'huile d'olive mais sans parmesan, fruits et légumes à volonté, une sucrerie de temps en temps. Si l'on a encore faim c'est que l'on ne mange pas suffisamment !

Il ne faut pas être frustré

Les aliments-plaisirs, en général très gras, (fromage, chocolat, glaces, etc.) ne doivent pas être exclus, mais consommés de temps en temps : il faut organiser des dérapages 4 à 5 fois par mois (pas plus et de façon espacée, jamais coup sur coup !). Et parce que cela donne du plaisir et parce que, non frustrée, on ne prend pas le risque de déraiper plus.

Le traitement de la ménopause a-t-il une incidence sur le poids ?

Seul un traitement substitutif de la ménopause, trop dosé en estrogènes, peut faire grossir les seins, les cuisses et finir par faire prendre du poids. Sinon, il n'a pas la prétention de faire grossir. En plus, il est capable d'effacer toutes les petites misères de la ménopause et indirectement la prise de poids liée à la baisse de moral, à la fatigue, aux insomnies et aux bouffées de chaleur, c'est-à-dire aux symptômes de la ménopause susceptibles d'influencer le comportement alimentaire à la hausse.

Autre chose, importante à savoir, le traitement permet de conserver les graisses typiquement situées dans les endroits féminins (localisation gynoïde) : les fesses, les cuisses, les jambes. Inversement, une femme qui ne suit pas de traitement aura tendance à prendre du poids sur le ventre (localisation androïde).

C'est la caricature de Jacques Faizant de la femme de plus de 60 ans qui prend du ventre et qui maigrit des jambes. Or la graisse abdominale androïde constitue un facteur de risque cardiovasculaire, de cancer du sein et aussi de l'utérus. Voilà pourquoi il est aussi intéressant de conserver son poids, voire de le réduire et ainsi d'éviter la transformation du corps de gynoïde en androïde.

Santé de A à Z

AUTISME

Des centaines de petites variations génétiques

Des scientifiques américains ont fait la lumière sur l'importance de variations génétiques qui peuvent jouer un rôle dans l'autisme et paraissent toutes affecter la communication entre les cellules cérébrales.

Selon trois études importantes dans ce domaine, des recherches ont été menées par ces scientifiques sur un groupe de mille familles dont un des deux enfants est autiste et l'autre pas. "La diversité est telle qu'un traitement particulier visant une forme d'autisme spécifique peut n'avoir aucun effet sur la majorité des cas", explique le docteur Michael Wigler du Cold Spring Harbor Laboratory (New York, nord-est), le principal auteur d'une des études, toutes parues dans la revue *Neuron* datée du 9 juin. Les travaux de ce chercheur montrent pour la première fois qu'il existe entre 250 et 300 endroits dans le génome humain où certaines variations génétiques peuvent provoquer une forme ou une autre d'autisme. Cette recherche permet aussi de mieux comprendre pourquoi l'autisme affecte quatre fois plus les garçons que les filles dès l'âge de trois ans.

"Une fois que les gènes dont les mutations sont liées à l'autisme auront été identifiés avec assez de certitude, nous pourrions commencer à penser plus clairement aux problèmes spécifiques à chaque enfant plutôt que de tenter de traiter un ensemble de troubles", explique le docteur Matthew State de l'Université Yale (Connecticut, nord-est) qui a mené une autre de ces études.

Selon lui "ces trois études représentent une avancée vers la compréhension de l'architecture génomique de l'autisme". "Elles apportent de nouvelles bases pour mettre au jour les mécanismes moléculaires et du développement neurobiologique qui sous-tendent ce syndrome", a-t-il ajouté. Le docteur Dennis Vitkup de l'université Columbia à New York, qui a dirigé la troisième recherche, estime que les analyses menées par son équipe "confortent l'hypothèse selon laquelle la perturbation de la formation de synapses -cellules nécessaires à la communication entre les neurones- est probablement au cœur de l'autisme". Tous ces chercheurs ont comparé dans la même famille l'ADN de l'enfant qui n'est pas autiste à celui de sa sœur ou de son frère qui l'est. **APS**

Comment expliquer cette croyance...

C'est à 50 ans que les femmes trouvent inacceptables les kilos accumulés au fil des années, car c'est précisément à cet âge qu'elles atteignent la situation de surpoids (+ 6 à 8 kg par rapport à leur poids de 20 ans). Ce phénomène se retrouve aussi chez les hommes. L'évolution du poids s'inscrit dans le métabolisme de base, c'est-à-dire que plus on prend de l'âge, moins on a besoin de calories pour vivre, plus le métabolisme de base est peu demandeur : avec des quantités alimentaires identiques à celles qu'on mangeait dix ans auparavant, on stocke désormais du gras. Ainsi, à 50 ans, on se retrouve avec 10 kg de trop.

Les kilos sont-ils inévitables ?

Si on continue à manger de façon standard, si on augmente les rations, si on ne fait pas beaucoup de sport, on ne fait qu'aggraver son cas. Il faut savoir aussi que la ménopause joue un épiphénomène car les symptômes de la ménopause (bouffées de chaleur, insomnie, baisse de moral, fatigue...) encouragent à ne pas faire de sport et à rechercher dans l'alimentation une consolation. Pour contrer cette évolution, il faut être relativement volontariste. Accepter d'abord le fait qu'il ne s'agit pas d'une anomalie, le corps a besoin de moins de calories qu'avant et il va falloir lui en donner moins, c'est-à-dire manger différemment, "intelligemment", et faire du sport.

Attention, pas n'importe quel sport !

Un sport d'effort moyen et de durée moyenne, soit 30 ou 40 minutes par jour ou 3 heures par semaine. En effet, nous commençons à puiser de l'énergie dans les graisses stockées seulement au bout de 20 minutes d'exercice. Ce n'est donc pas en courant après l'autobus qu'on va maigrir ou en montant 6 étages d'escalier à toute vitesse. En revanche, marcher vite pendant une heure et demie ou faire du vélo d'appartement pendant 20 minutes à vitesse moyenne, ça fait maigrir !

Manger intelligemment...

Le problème du poids revient à tous les coups et les bilans nutritionnels sont tous stéréotypés. Les femmes ne mangent pas assez de féculents, pensant qu'ils font grossir. Or les hydrates de carbone devraient représenter 50% de la ration



Courgette farcies



Ingrédients :

- 4 belles courgettes
- 150 g viande hachée
- 1 oignon pelé et haché
- 2 c. à soupe de riz cuit
- 2 c. à soupe de chair de tomates
- 3 c. à soupe d'huile
- Sel, poivre

Préparation :

Laver et éponger les courgettes. Les ouvrir en deux dans le sens de la longueur. Enlever la pulpe avec une cuillère, en laissant une épaisseur d'environ un demi-centimètre contre la peau. Mélanger la viande hachée, l'oignon et la pulpe des courgettes. Ajouter le riz cuit et la chair des tomates. Saler et poivrer. Préchauffer le four à 200°C et huiler un plat allant au four. Répartir la farce dans les courgettes et les disposer dans le plat. Enfourner à four chaud et laissez cuire pendant 1 heure. Arroser de temps en temps le dessus de la farce avec le jus rendu par les courgettes.

Tarte aux cerises



Ingrédients pour la pâte :

- 250 g de farine
- 125 g de beurre
- 1 pincée de sel
- 1 demi-verre d'eau

Pour la garniture :

- 6 c. à soupe de sucre
- 2 c. à soupe de farine
- 750 g de cerises noires
- 30 g de beurre

Préparation :

Couper le beurre en petits morceaux dans la farine et le sel, puis effriter du bout des doigts. Mouiller avec juste assez d'eau pour obtenir une pâte souple mais non collante. Laisser reposer 15 minutes, étaler cette pâte au rouleau, et foncer un moule à tarte. Mélanger ensemble sucre et farine, et étaler ce mélange sur la tarte en une couche très régulière de 2 à 3 mm d'épaisseur. Laver, sécher et dénoyauter les cerises. Les ranger sur le mélange. Parsemer le beurre coupé en petits morceaux. Faire cuire à four très chaud (th 7-8/250°C). A la sortie du four, saupoudrer de sucre semoule.

FRUITS DE SAISON LA CERISE

Disponibles sur le marché de la mi-mai à la mi-juillet, la cerise est le plus sucré des fruits rouges et donc aussi le plus énergétique : elle fournit environ 68 kcal/100 g. Une portion de 125 g de cerises permet de couvrir 20% à 30 % de l'apport quotidien recommandé en vitamine C et 25 % de l'apport quotidien recommandé de provitamine A, ou carotène. Ces vitamines ont des propriétés anti-oxydantes, c'est-à-dire qu'elles limitent les effets néfastes des radicaux libres sur les cellules.

Propriétés de la cerise

Riches en eau et en potassium (250 mg/100 g), les cerises ont des propriétés diurétiques et leurs fibres stimulent le fonctionnement intestinal. Pour une meilleure digestion, il est conseillé de bien les mastiquer et de ne pas boire trop d'eau en même temps. Sinon, dégustez-les cuites : leurs fibres sont alors très attendries. Enfin, sachez qu'une étude réalisée aux États-Unis a montré que le jus de cerise joue un rôle anti-bactérien, qu'il peut

neutraliser l'activité enzymatique aboutissant à la formation de plaque, prélude à la carie dentaire...

Dégustation

Choisissez les cerises fermes et charnues, avec des queues vertes et bien attachées, à la couleur brillante. Elles peuvent être plus ou moins foncées selon les variétés.

Conservation

Conservez-les une journée dans une corbeille à l'abri de la chaleur, ou bien pas plus de deux jours dans le bac à légu-



me du réfrigérateur. Dans ce cas, sortez-les au moins 30 minutes avant de les consommer.

Congélation

Les cerises se congèlent très bien : lavées, égouttées, équeutées et dénoyautées; Vous pouvez les congeler nature ou recouvertes d'un sirop de sucre. Pour dénoyauter plus facilement les cerises, faites-les

tremper une heure dans une eau glacée après les avoir équeutées.

Queues et fleurs en infusion

Les queues de cerises et les fleurs de cerisiers séchées s'emploient en infusion. Ainsi rien ne se perd, donc profiter de la saison des cerises sans modération.

Cultiver et entretenir votre cerisier



Parmi les arbres fruitiers, le cerisier est celui qui s'acclimite à toutes les régions. Choisir un coin isolé bien ensoleillé, même si le cerisier est un arbre solide qui s'adapte à tous les climats. Il apprécie particulièrement les terres calcaires. Espacez vos

cerisiers d'au moins 10 mètres pour des cerises haute tige et 8 mètres pour les cerisiers demi-tige. Chaque année, le cerisier grandira d'un mètre.

Entretien et récolte

Tous les deux 2 ans, effectuez

l'élagage de votre arbre. Cette opération de rafraîchissement consiste à supprimer les bois morts, les branches malades, les gourmands (accroissement disproportionné d'une branche). Le cerisier n'apprécie guère la taille pour des raisons de cicatrisation lente. N'hésitez pas à appliquer du mastic cicatrisant sur chaque plaie.

En cas de maladie dans l'année...

Effectuez deux traitements d'hiver à partir de février. Vous viendrez à bout des mousses et algues vertes qui couvrent votre cerisier. 40 jours après l'apparition des belles fleurs blanches, vous pourrez déjà savourer l'instant de la récolte. Cependant, la première récolte possible sera au bout de 3 ans. Patience, patience ! Votre production

sera la meilleure lorsque l'arbre aura atteint l'âge de 7-8 ans.

Insectes nuisibles...

La mouche des cerises est un petit insecte aux ailes transparentes rayées qui pond ses œufs dans la cerise qui commence à mûrir. Autre insecte nuisible : le puceron. Plusieurs produits naturels peuvent servir d'antipucerons :
- Le purin d'ortie dilué à 50 %
- Le talc : le saupoudrer à la volée sur les plantes (à la main ou à l'aide d'un bidon vide de poudre à récurer). En se déposant sur les feuilles, il les protégera contre les pucerons
- Des feuilles de menthe macérées dans de l'eau pendant 4 à 5 jours.

A S T U C E S

Bonne alternance des cultures



Évitez de faire se succéder des cultures de la même famille botanique. Alternez également la culture des plantes disposant des mêmes racines, fruits, feuillages, tubercules ou fleurs.

Rotation des cultures



Alternez les cultures d'une année sur une autre pour éviter l'appauvrissement du sol, la propagation des parasites et l'avènement des maladies.

Entretien des plantes herbacées



Procédez au nettoyage de ces plantes herbacées même mortes ou en mauvais état en gardant un feuillage suffisant pour assurer la protection des jeunes pousses durant l'hiver.

Cultiver les légumes à bulbes



Contrairement à plusieurs plantes, les légumes racines qui poussent sous terre : radis, carottes ou navets ne nécessitent pas de repiquage. Procédez plutôt à l'éclaircissage.

Mots Fléchés N°562

équité décoration	revenir son coup fait le ménage	missive trace au sort	support de circuit sord	dernière volonté souvent dactilo	ohanka comme un oiseau	confirmé chaînes sans fin
secteurs ecclésia- stiques blanc			fanatique endosse	rouspé- tals eju très réduit	image de surdité blonde de pub	
outil à radier eau aux de salins			propage démarrer un rhume			o'est l'astate par vien- drons
café	sourire enfantin enté- nera	posséda		libertaire protège- doigt	enzyme stomacal poètes antiques	
épuisé protester		bénigne	réfléchi- ras arbre à pignes			dirigeras
maison d'indien interdit			éduqua	dresser surdit	base de compte leur rouge	sous- traire
écousson- neral	marque d'infinité rassem- blera	prise d' aliments sous sol		affluent du Rhône grand- nère	avare chemins	
ennuis bruit son			sein populaire expéri- ments			titre boussier
conçues	le rendras bon coup	réceptif effectif		terme de tennis o'est moi	élimai proche adresse	chrome en réactions polit
retran- chais véhicule urbain		anti- molne au labo babile		pas très mûr indubi- table	Ri de bombe posses- sif	orient
mauvais élève		dissimu- leraient			échine	

SUDOKU	N°562	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS FLECHS 561
---------------	--------------	------------------------	----------------------------------

	1		7			4	6	
			9	1		7		
7		9	6	3		5		
		5	3	4		8	2	6
	6				5	1		3
			1	7				5
4			5				9	
6	5	2			7	3		8
	9					2		

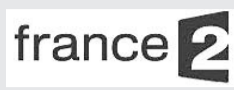
6	2	5	9	1	3	4	8	7
1	3	9	4	8	7	6	5	2
7	8	4	2	6	5	9	1	3
2	7	6	5	4	8	3	9	1
8	9	1	7	3	2	5	6	4
5	4	3	1	9	6	7	2	8
9	1	8	3	5	4	2	7	6
4	5	2	6	7	1	8	3	9
3	6	7	8	2	9	1	4	5

• V • E • A • S • B • F • S
T I N T I N N A B U L A N T
• D O U T E • L I T A N I E
J E U D I • L U E • S T A R
• P R E N A I E N T • A I E
C O R • E N E E • A V I S •
• C I E R G E • G R I S E R
C H E N A L • P R I A I • A
• E • T I E D I E • T E S T
E S P A R • R E V A I • T I
• • E M E R I • O R Q U E S
Z E L E • A V E N T U R E S
• G A R D I E N S • E • P E
T A G • A E R E • A S I L E
• R E M I S • R A I • D E •
P E S O N • A V I D E • C S
• M • R E A L E S E • C H U
M E S S • C I R E • C H A I
• N O U M E A • S C H U S S
E T I R A • S A • R A T E S
• S T E L E • G O U T • S E

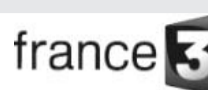
PROGRAMME TÉLÉ : JEUDI



06:20 Charlie et Lola
06:30 Charlie et Lola
Réalisateur: Kitty Taylor.
06:45 Tfou
08:20 Météo
08:25 Téléshopping
09:15 Une maman pour un coeur
11:00 Météo
11:05 Dirty Sexy Money
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:50 Innocence à vendre
16:30 Parenthood : New York
17:25 Ghost Whisperer
18:20 Une famille en or
19:00 Le juste prix
19:50 Tout commence par une idée
19:55 Météo
20:00 Journal
20:15 Parole directe
20:40 C'est ma Terre
20:42 Météo
20:45 Interpol : Double jeu
21:40 Interpol : La vie devant soi
22:40 Interpol : Nuit polaire
23:40 Les Experts
00:30 Les Experts
01:15 Preuve à l'appui
02:05 Reportages
03:20 Tous ensemble
04:05 Près de chez vous :
Solidarité : quelles limites ?
04:45 Très chasse, très pêche
05:15 Musique
05:30 Reportages



06:00 Les Z'Amours
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:30 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:50 Météo
10:55 Motus
11:25 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut
prendre sa place
12:55 Soyons clairs
12:58 Météo
13:00 Journal
13:45 Météo
13:50 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:10 Comment ça va bien !
16:15 Le Renard
17:10 Côté match
17:15 En toutes lettres
17:50 CD'aujourd'hui
17:55 On n'demande qu'à en rire
18:55 N'oubliez pas les paroles
19:45 Et si on changeait le monde
19:50 Soyons clairs
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Météo
20:35 Envoyé spécial
22:45 Ma maison de A à Z
22:50 Infrarouge
22:51 Vous êtes en garde à vue
23:50 Infrarouge
23:51 Tueurs en série
01:15 Dans quelle éta-gère
01:16 Journal de la nuit
01:30 Météo
01:32 CD'aujourd'hui



06:00 Euronews
06:45 Ludo
08:55 Des histoires et des vies
09:55 Nous nous sommes tant
aimés : Raymond Devos
10:25 Plus belle la vie
10:50 Consomag
10:55 Midi en France : A Bordeaux
11:45 Le 12/13 : Titres et météo
11:46 12/13 Météo
11:50 Edition de l'outre-mer
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Midi en France : A Bordeaux
13:40 Kéno
13:45 En course sur France 3
14:05 Inspecteur Derrick
15:05 Le don fait à Catchaires
16:38 Culturebox
16:40 Slam
17:10 Un livre un jour
17:20 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:40 19/20
18:41 Edition nationale : les titres
18:58 Journal régional
19:25 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 Le passager de l'été
22:10 Une histoire épique
22:12 Météo
22:15 Soir 3
22:40 K
00:50 Tout le sport
01:00 Le match des experts
01:25 Vie privée, vie publique
02:40 Soir 3



06:00 M6 Music
07:00 Météo
07:05 M6 clips
07:10 Météo
07:15 M6 Kid
08:45 Météo
08:50 M6 boutique
10:00 Météo
10:05 Falcon Beach
10:45 La petite maison dans la
prairie : L'institutrice
11:45 La petite maison dans la
prairie : Le raton-laveur
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Ma fille en danger
15:40 Le bonheur en quelques clics
17:35 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 Moi et ses ex
22:30 Comment trouver ou
retrouver le grand amour
00:40 K-Ville
01:30 K-Ville : Le prédateur
02:20 Météo
02:25 Tout le monde peut jouer
03:00 M6 Music
04:15 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:55 Les côtes de la Baltique
20:40 Two Days in Paris
22:20 Skateboard Stories
23:10 Tracks
00:05 Tommy
01:50 Homo Faber
03:45 «Nous avons avorté»

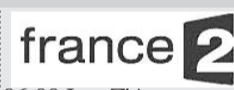


07h00 : Journal télévisé
07h15 : Sabah El Khair
10h00 : Moughamarat Farid
10h30 : Dhil imra-a (l'ombre
d'une femme)
11h00 : Master Sport
12h00 : Namour el abyadhe
13h00 : Journal télévisé
13h40 : Louiza Fernanda
15h00 : Azizi al-mouchahid
16h30 : Strawberry Shortcake
17h00 : El-Laibe (Le Joueur)
17h30 : Indjazat Bacharia
18h00 : Journal télévisé
18h30 : Aourak khadhara
19h00 : Saoula
feuilleton algérien
20h00 : Journal télévisé (Edition du 20h00)
20h55 : Fi Dairati El-Dhaoue.
21h45 : cruel destiny
Film
23h10 : Skoune El-Aâmaq
documentaire
00h00 : Journal télévisé (dernière édition)

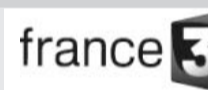
PROGRAMME TÉLÉ : VENDREDI



06:00 Zoé Kézako : Moi d'abord
06:15 Zoé Kézako
06:30 Tfou
08:20 Météo
08:25 Téléshopping
09:15 A dix minutes de nulle part
11:00 Météo
11:05 Dirty Sexy Money
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:50 Trafic info
13:55 Les feux de l'amour
14:50 Un mariage de raison
16:30 Parenthood
17:25 Ghost Whisperer
18:20 Une famille en or
19:00 Le juste prix
19:50 Là où je t'emmènerai
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 Ce soir on dîne ailleurs
20:39 Courses et paris du jour
20:40 Météo
20:43 Trafic info
20:45 Balavoine évidemment
23:15 Confessions intimes
01:20 Appels d'urgence
02:50 Trafic info
02:55 50 mn Inside
03:45 Près de chez vous



06:00 Les Z'Amours
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:00 Point route
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
10:00 C'est au programme
10:50 Météo
10:55 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre
sa place
12:50 Soyons clairs
12:55 Météo
13:00 Journal
13:45 Météo
13:50 Consomag : Logement
13:55 Euromillions
14:00 Toute une histoire
15:10 Comment ça va bien !
16:15 Le Renard : La sombre vérité
17:10 Côté match
17:12 Point route
17:15 En toutes lettres
17:50 CD'aujourd'hui
17:55 On n'demande qu'à en rire
18:50 Point route
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:50 Euromillions
19:55 Emission de solutions
19:57 Météo
20:00 Journal
20:30 Météo
20:35 Boulevard du Palais
22:00 Euromillions
22:05 Ma maison de A à Z
22:10 Andromaque
23:40 Dans quelle éta-gère
23:45 Journal de la nuit



06:00 Euronews
06:45 Ludo
08:55 Des histoires et des vies
09:55 Nous nous sommes tant
aimés : Eric Tabarly
10:25 Plus belle la vie
10:50 Consomag
10:55 Midi en France : A Bordeaux
11:45 Le 12/13 : Titres et
météo
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Edition régionale
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Midi en France : A Bordeaux
14:00 Kéno
14:05 Inspecteur Derrick
15:00 En quête de preuves
15:50 En quête de preuves
16:40 Culturebox
16:45 Slam
17:15 Un livre un jour
17:25 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:40 19/20 Edition nationale
18:43 Edition locale
18:58 Journal régional
19:25 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 Thalassa
22:25 Une histoire épique
22:30 Soir 3
22:55 Vie privée, vie publique
00:05 Tout le sport
00:15 Toute la musique qu'ils
aiment



06:00 M6 Music
07:00 Météo
07:05 M6 clips
07:10 Météo
07:15 M6 Kid
08:45 Météo
08:50 M6 boutique
10:00 Météo
10:05 Falcon Beach
10:45 La petite maison dans la
prairie : La cloche de Tinker Jones
11:45 La petite maison dans la
prairie : La récompense
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Mon combat pour la vérité
15:40 Compte à rebours
explosif
17:35 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 Bones : Le chupacabra
21:35 Bones
22:25 Bones
23:15 Bones : Par amour
00:00 Sons of Anarchy : Une
vie de chaos
01:10 Sons of Anarchy
02:05 Tout le monde peut jouer



19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:55 Les côtes de la Baltique
20:40 Hangtime
22:10 Du bébé au baiser : De l'ado-
lescent à l'adulte
22:50 David Wants to Fly
00:30 Court-circuit
00:31 Tomatl
00:41 La maison en petits cubes
00:53 Points de vue
01:04 A perte de vue
01:20 Two Days in Paris
03:00 Vous êtes de la police ?
04:30 Interview



09h30 : Wahiba (13) rediff
10h10 : Machahid mina el aalem
10h30 : El haoouse (37)
11h00 : Uni-vert "rediff"
12h00 : Journal en français +météo
12h30 : Rawaat el khelq "le voy-
age des saumons"
13h30 : Prière du vendredi
14h00 : Manarate islamia (23)
14h20 : Association El fen el Assile
14h45 : Bordj el abtal n°1
16h40 : Sabeq oua laheq II (33)
17h00 : Moughamarate milo (24)
17h20 : El chems el fedhia II (33)
17h45 : Tadj el qor'ane
18h00 : Journal en amazigh
18h20 : Wahiba (14)
19h00 : Journal en français +météo
19h30 : Visite "Tlemcen"
20h00 : Journal en arabe
20h45 : Danger route
21h10 : Hassan taxi



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba

24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57

Bureau de Tizi-Ouzou

Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A

Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :

Centre : SIA Diffusion : Midi libre

Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO

EUURL Midi Libre

au capital social de 12.000.000 DA

Compte Bancaire :

SGA Bouzarâh : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article
est interdite sans l'accord de
la rédaction. Les manuscrits,
photographies ou tout autre
document et illustration,
adressés ou remis à la
rédaction ne seront pas
rendus et ne feront l'objet
d'aucune réclamation.

Fermilab : la découverte d'une nouvelle force n'a pas été confirmée

En avril, des chercheurs du laboratoire Fermilab de Chicago pensaient avoir fait une observation sans précédent, décrite comme la découverte possible d'une nouvelle particule élémentaire, voire d'une force inconnue de la nature. Mais celle-ci n'a pu être confirmée à ce jour.

Cela pourrait être une avancée majeure dans la physique des particules. Mais aucune confirmation n'a pu être apportée jusqu'à présent. Des physiciens américains du Fermilab de Chicago (Illinois) avaient annoncé au mois d'avril avoir découvert une irrégularité suspecte dans leurs données. Ils croyaient alors à une nouvelle force inconnue en plus de celles de la gravité, de l'électromagnétisme et des forces nucléaires forte et faible, rappelle l'AFP. Cependant, une autre équipe, du groupe de recherche international DZero, qui travaille elle aussi au Fermilab, n'a pas pu reproduire la même observation. "Nous



avons regardé parmi deux cent mille milliards de collisions de particules dans l'accélérateur et n'avons pas été en mesure de voir cet excès (...) dans les données rapportées par nos collègues", a affirmé dans un communiqué Dmitri Denisov, un porte-parole

de DZero. L'AFP indique que les physiciens ont étudié cette irrégularité dans les données pendant plus d'un an. A présent, les deux équipes envisagent de former "un groupe de travail qui coordonnera une étude sur les analyses des deux expériences" avec des physiciens appartenant aux deux groupes, indique le Fermilab dans un communiqué.

Le groupe DZero comprend environ 500 physiciens provenant de 19 pays et travaille notamment sur le "boson de Higgs", une des ultimes pièces manquantes du Modèle standard, théorie élaborée il y a près de 40 ans par les physiciens pour décrire toutes les particules et forces dans l'univers.

Le Fermilab héberge l'accélérateur de particules Tevatron, qui était le plus puissant jusqu'en 2008, date à laquelle les Européens ont mis en marche le "Grand collisionneur de hadrons" à la frontière franco-suisse

Déforestation: Mattel à l'écoute des revendications de Greenpeace

Face au tollé suscité par la dernière campagne de Greenpeace, Mattel le fabricant de Barbie a décidé de réagir très rapidement. La semaine dernière, Greenpeace faisait le buzz en accusant Mattel de participer à la déforestation en Indonésie. Dans un faux clip, Ken annonçait à Barbie qu'il avait décidé de la quitter car elle participait à la déforestation. La vidéo a eu beaucoup de succès sur le Net. Le fabricant de jouet a décidé d'ouvrir une enquête sur les agissements de son fournisseur Asia Pulp and Paper, le leader de la pâte à papier en Indonésie. Ce fabricant est accusé par Greenpeace de travailler les boîtes d'emballage en carton des poupées Barbie à partir d'un "mélange de bois tropicaux, issus du déboisement des forêts indonésiennes, notamment des régions abritant les derniers tigres et orangs-outans de Sumatra". Mattel a décidé d'ouvrir une enquête sur place pour déterminer si les accusations de Greenpeace sont justifiées. Autre décision, encore plus forte, Mattel a demandé à ses fournisseurs de cesser de s'approvisionner chez Asia Pulp and Paper pendant 6 mois, le temps que l'enquête soit menée.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

JACUZZI

Invention de **Roy Jacuzzi**

Secteur : **Hygiène / Beauté**

Date : **1968**

En 1968, Roy Jacuzzi commence à travailler au sein de la société familiale, Jacuzzi Brothers Inc., qui s'était lancée quelques années plus tôt dans l'hydrothérapie. A cette époque, sentant que les Américains sont de plus en plus sensibles à leur santé et à leur bien-être, il développe le premier bain à remous. Il commence par vendre son invention sur les foires locales : persuadé que son idée est bonne, il veut juste s'assurer qu'elle est bien vendue.



Nouvelle-Zélande : Christchurch tremble à nouveau

La ville néo-zélandaise de Christchurch est de nouveau victime de fortes secousses. Les premières ont frappé la ville hier, à la mi-journée, lors d'un séisme de magnitude 5,2. Quatre mois seulement après un violent séisme qui avait fait 181 morts et détruit une grande partie du centre de la ville, Christchurch (Nouvelle-Zélande) est de nouveau victime de violentes secousses. Hier, à la mi-journée, la ville de l'île du Sud a été frappée par un séisme de magnitude 5,2. Selon l'AFP, son éppicentre se situait à 10 kilomètres et à une profondeur de 11 kilomètres. Quelques minutes plus tard, une autre secousse, de magnitude 6 cette fois, a frappé la ville, avec un éppicentre situé à 14 kilomètres de là, toujours à la même profondeur. Aujourd'hui, les autorités régionales confirment la mort d'un homme âgé et déclarent que 45 personnes ont été blessées. Par ailleurs, le ministre chargé de la reconstruction annonce qu'une partie des quartiers Est de Christchurch devront être laissés à l'abandon en raison des séismes à répétition qui frappent la deuxième ville de Nouvelle-Zélande depuis septembre dernier. D'après Reuters, outre les dégâts infligés aux immeubles, les séismes ont accentué le phénomène de liquéfaction des sols, provoqué par la remontée des eaux souterraines. Christchurch se remettait à peine des secousses meurtrières de ces derniers mois et n'avait pas terminé sa reconstruction.

Les Italiens se prononcent contre le nucléaire



Les Italiens ont participé hier à un référendum qui devait décider de l'avenir du nucléaire en Italie. C'est à une écrasante majorité que les transalpins se sont prononcés contre la reprise du programme nucléaire. Le gouvernement italien avait provisoirement suspendu son programme nucléaire suite à la catastrophe de la centrale nucléaire de Fukushima au Japon, relancé l'an passé par Silvio Berlusconi. Le résultat du référendum qui a eu lieu hier en Italie est sans appel : 95% des 57% d'Italiens à avoir participé au vote se sont prononcés contre la reprise du nucléaire. Ce scrutin intervient alors qu'EDF et l'Italien Enel devaient fournir quatre réacteurs à l'Italie et que le groupe français Areva avait été retenu. GDF était également très intéressé par le marché, indique Reuters. Avant même que le résultat du référendum ne soit rendu, le président du Conseil italien avait déclaré "nous devons probablement dire adieu à la possibilité de centrales nucléaires et nous devons nous engager fermement sur la voie de l'énergie renouvelable". Dans le même temps, la Bourse de Milan voyait progresser le cours des actions des entreprises du secteur des énergies renouvelables. La pression augmente sur les exploitants de centrales alors que l'Allemagne annonce son intention de sortir du nucléaire d'ici à 2022. Les Suisses, de leur côté, ont décidé fin mai d'abandonner le nucléaire et la dernière de leurs centrales devrait fermer en 2034 a annoncé le Conseil fédéral. De même, au Japon, 74% des sondés se prononcent en faveur d'une sortie progressive du nucléaire indique le quotidien Asahi. En France, le réseau Sortir du nucléaire s'est dit satisfait du "message fort envoyé par le peuple italien". Dans un communiqué publié hier soir, le groupe indique qu'alors "que la Suisse, l'Allemagne et l'Italie tournent le dos au nucléaire, il est plus que temps pour la France aussi de changer d'ère et de sortir de l'atome au plus vite. Les résultats de ce référendum sonnent le glas de l'accord entre le français EDF et l'italien Enel impulsé en avril 2010 par Sarkozy et Berlusconi".

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	03h40
Dohr	12h45
Asr	16h38
Maghreb	20h04
Icha	21h47

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1297 | Jeudi 16 juin 2011

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

07.77.10.49.42
05.50.18.37.57

AU COURS DES CINQ DERNIERS MOIS

1.820 migrants morts en Méditerranée



Au cours des cinq premiers mois de l'année en cours, 1.820 migrants ont péri dans le bassin méditerranéen, dont 1.633 étaient en route vers l'Italie, a rapporté, hier, l'agence de presse du Vatican, Fides, à quelques de la Journée mondiale des réfugiés (20 juin).

Le changement de scénario géopolitique qui intéresse les pays d'Afrique du Nord et en particulier le conflit en Libye ont poussé nombre de personnes à entreprendre la dangereuse traversée en direction de l'Europe", a souligné la même

source, soulignant que "depuis 1990, au moins 17.597 personnes sont mortes au cours de traversées en direction des frontières de l'Europe". Dans ce cadre, Fides a relevé que le bilan est "probablement plus tragique encore si l'on pense aux personnes qui se trouvaient à bord d'embarcations desquelles on n'a plus eu de nouvelles et qui ne sont jamais parvenues à atteindre les côtes italiennes".

Rappelant que deux routes principales sont suivies par les immigrants depuis le début de 2011, celle de Tunisie et l'autre de Libye, cette source a souligné que "la route tunisienne a vu 187 personnes mourir noyées alors que la route libyenne a enregistré, au cours de la période de référence, la mort en mer de 1.633 immigrants subsahariens". Qualifiant d'"extrêmement vulnérable" la condition des migrants fuyant la Libye parce que "menacés par l'ensemble des parties au conflit", Fides a rappelé que ces migrants "sont contraints d'entreprendre la traversée sur des embarcations délabrées et surchargées afin d'atteindre un refuge sûr en Europe". L'agence qui a déploré "le silence" en Europe entourant ces données, a rappelé qu'il s'agissait "d'hommes, de femmes et d'enfants fuyant des situations de conflit, de graves violations des droits de l'Homme et des persécutions."

Très Libre

CONTREFAÇON
MÊME LES PRODUITS PHARMACEUTIQUES N'Y ONT PAS ÉCHAPPÉ



sidou@lemidi-dz.com

10 ans de prison ferme contre l'assassin d'un bébé

Le tribunal criminel près la Cour d'Alger a prononcé, mardi dernier, une peine de dix ans de prison ferme contre l'accusé Cheikh Chouyoukh Fares (22 ans) pour homicide volontaire sur le bébé de son épouse, âgé de 2 ans.

Selon l'arrêt de renvoi, les faits remontent au 17 août 2010 au niveau de la gare routière de Caroubier (Hussein Dey-Alger) où vivait la mère de l'enfant que le mis en cause a épousé par la «Fatiha».

L'inculpé se rendait régulièrement à la baraque où vivait la mère de l'enfant dans des conditions précaires. Le jour du drame le mis en cause n'ayant pas supporté les cris de l'enfant qui se plaignait

de la faim, a pris ce dernier, l'a violemment secoué avant de le jeter avec force sur le trottoir, lui causant de sévères fractures au niveau de la poitrine et une hémorragie interne des suites de laquelle il rendit l'âme.

Le parquet avait requis la peine capitale contre l'accusé, vu la gravité des faits qui lui sont reprochés.

Le juge a accordé au mis en cause des circonstances atténuantes, compte tenu de la rudesse des conditions dans lesquelles il vivait, d'autant que ce dernier avait affirmé avoir fait tomber l'enfant par inadvertance et qu'il n'avait nullement l'intention de le tuer.



AL ARABI DU QATAR

L'Algérien Khoukhi Boualem meilleur joueur de l'équipe

Le défenseur algérien Khoukhi Boualem, sociétaire du club qatari d'Al Arabi, a été désigné meilleur joueur de l'équipe cette saison, selon un sondage organisé par le site officiel du club. Koukhi, qui a obtenu 52% des voix des internautes, a devancé dans l'ordre le Bahreïni Selmane Aïssa, le Brésilien Pisko, l'Ivoirien Toni et l'autre Brésilien Kim. Auteur d'une belle saison avec son club, Khoukhi a largement contribué à l'acquisition de la quatrième place par son équipe en championnat, remporté par Lekhwiya dirigé par l'Algérien Djamel Belmadi. Agé de 21 ans, Khoukhi est

sous contrat avec Al Arabi jusqu'en 2014. Il a effectué cette année sa deuxième saison sous les couleurs de son équipe. Convoqué en sélection olympique algérienne pour prendre part au match aller contre la Zambie, comptant pour les éliminatoires des Jeux Olympiques Londres-2012, Khoukhi n'a pas répondu présent malgré son accord pour intégrer les rangs de l'équipe algérienne. Il manquera également le match retour prévu le 18 de ce mois à Chingula. Mais le sélectionneur Azzedine Aït Djoudi a laissé les portes ouvertes.

EXPLOSION D'UNE BOMBE À BOUMERDÈS

Un garde communal blessé

Un garde communal a été blessé, dans la matinée d'hier, dans l'explosion d'une bombe artisanale dans la localité de Timezrite, 35 km à l'extrême sud-est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, apprend-on de sources crédibles. L'engin était dissimulé sur le chemin wilayal numéro 107, à hauteur du lieu dit Thizouighine. Nos sources précisent que l'engin explosif a été actionné à distance au moment du passage du véhicule transportant deux gardes communaux. Ces derniers se dirigeaient vers le détachement de ladite localité. L'un d'eux a été blessé légèrement. Peu de temps après cet attentat, les forces de l'ANP,

postées depuis plusieurs années dans la région, ont ratissé, en compagnie des éléments de la Garde communale, plusieurs endroits fortement boisés suspectés d'abriter des membres des sériates locales de l'ex-GSPC. Cet attentat intervient près d'une dizaine de jours après l'attentat à la bombe perpétré contre une patrouille de la BMPJ transportant les sujets des épreuves du BEM. Cet attentat, faut-il le rappeler, avait fait quatre morts parmi les forces de sécurité. Par ailleurs, nous avons appris d'une source crédible qu'un militaire aurait été tué près de la localité d'Aghrib, dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

T. O.

78,46% POUR L'EXAMEN DE FIN DE CYCLE PRIMAIRE

Meilleur résultat depuis 2005

Le taux de réussite aux examens de fin de cycle primaire (session mai 2011) est de 78,46 %, soit le "meilleur" résultat depuis 2005, a annoncé mercredi Abbassi Ibrahim, directeur de l'enseignement des cycles primaire et moyen au ministère de

l'Éducation nationale. Ce résultat est le "meilleur" depuis 2005, s'est félicité M. Abbassi lors d'une conférence de presse consacrée à l'évaluation de cet examen. Les résultats obtenus sont le fruit des réformes du système éducatif, a-t-il affirmé.

ALGÉRIE-ANGLETERRE

Vers un renforcement de la coopération énergétique

Le renforcement de la coopération énergétique entre l'Algérie et la Grande-Bretagne a été au centre d'un entretien hier entre le ministre de l'Énergie et des Mines Youcef Yousfi et l'ambassadeur de Grande-Bretagne, Martin Roper, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, axée sur le renforcement de la coopération et de partenariats bilatéraux, l'ambassadeur de Grande-Bretagne a exprimé "l'intérêt des entreprises britanniques, notamment les groupes énergétiques Shell et British Petroleum (BP) à s'engager davantage sur le marché algérien dans le domaine des hydrocarbures, particulièrement les gaz non conventionnels ainsi que dans les énergies renouvelables". Pour sa part, Yousfi a appelé les entreprises britanniques à "s'engager davantage avec les entreprises algériennes dans la fabrication d'équipements entrant dans le développement des énergies renouvelables et dans le développe-



ment de projets pétrochimiques".

Les deux parties ont aussi souligné la volonté des deux pays "de renforcer le dialogue sur les questions énergétiques", et convenu de "l'échange de visites au niveau ministériel durant l'année en cours", selon le communiqué du ministère.